

RAPPORT CLIMAT 2019 : RISQUE ET RÉSILIENCE





À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Suncor fait part depuis longtemps de sa performance concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son Rapport sur le développement durable annuel, la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction, la Notice annuelle, le formulaire 40-F, et son adhésion à plusieurs indices de tiers et organismes qui produisent des rapports sur les changements climatiques.

Nous savons que les actionnaires et les autres groupes d'intérêt peuvent bénéficier de plus amples renseignements sur la façon dont Suncor aborde l'enjeu des changements climatiques.

Le présent rapport a pour but de présenter le point de vue de Suncor sur l'avenir énergétique. Il comprend de l'information sur notre stratégie commerciale dans un contexte de transition vers un avenir sobre en carbone.

Ce rapport indépendant est axé principalement sur la façon dont Suncor gère le risque associé aux changements climatiques. Des renseignements additionnels sur le développement durable sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2019 de Suncor.

www.sustainability.suncor.com

En date du 15 juillet 2019

LETTRE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Les changements climatiques représentent l'un des défis les plus pressants que la collectivité mondiale doit relever. Un élément important de ce défi concerne la façon dont nous pouvons mieux produire et utiliser l'énergie dont le monde a besoin tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques, et continuer à générer des avantages sociaux. Visiblement, il faut en faire plus pour s'attaquer à cet enjeu mondial complexe, et Suncor continuera d'être un partenaire actif dans l'effort mondial pour résoudre ce dilemme de l'énergie et des changements climatiques.

Pour Suncor, la technologie et l'innovation – des composantes fondamentales de notre ADN – sont essentielles à la lutte contre les changements climatiques. En fait, elles sont la clé pour permettre à Suncor d'atteindre son objectif de réduire de 30 % l'intensité des émissions de GES dans le cadre de ses activités d'ici 2030.

Depuis 2014, nous avons réduit notre intensité de 10 %. Avec Fort Hills, notre plus récente installation d'exploitation minière, nous avons déployé une technologie d'extraction qui retire le carbone du pétrole avant de l'envoyer vers les marchés. La mise en valeur des sables pétroliers est le seul secteur dans le monde à utiliser cette approche. Ce procédé permet d'enregistrer une intensité des émissions de GES comparable à la moyenne du baril raffiné en Amérique du Nord ainsi que des coûts d'exploitation moins élevés.

Suncor continue d'investir dans des solutions sobres en carbone, dont les répercussions potentielles vont bien au-delà de notre entreprise. Parmi celles-ci, notons les biocarburants de prochaine génération, les sources d'énergie sobres en carbone grâce à l'utilisation étendue de la cogénération, et la construction du premier réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques en 2019, par l'entremise de notre marque Petro-Canada.

Nous avons l'intention de demeurer résilients et de réussir dans l'économie de demain en continuant de réduire l'intensité carbonique grâce à l'excellence opérationnelle et en mettant en place de nouvelles technologies. Nous comprenons aussi que les investisseurs et les autres groupes d'intérêt s'attendent à – et méritent – une divulgation transparente et claire des risques associés au carbone qui décrit la façon dont nous allons atteindre nos objectifs.

Le rapport de cette année précise comment nous allons faire progresser notre gouvernance et notre gestion des émissions de carbone à titre de risque majeur, soit un risque qui peut potentiellement avoir des conséquences importantes sur notre entreprise. La gestion du carbone à titre de risque majeur nécessite une supervision de l'ensemble du conseil d'administration. En 2019, le conseil a effectué un examen approfondi du risque lié au carbone et des stratégies en place pour réduire ce risque. Le rapport décrit aussi comment nous continuons de tester nos stratégies d'entreprise et de croissance par rapport à trois scénarios énergétiques à long terme. L'engagement de Suncor à l'égard de la divulgation du risque lié au climat est renforcé par ses efforts visant à assurer la cohérence entre ses pratiques et ses normes et celles comprises dans les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD).

Notre avenir sera façonné par la façon dont nous relevons certains défis complexes et, parfois, concurrents. Il existe d'ailleurs une corrélation directe entre la qualité et l'espérance de vie et l'accès à une énergie sécuritaire et abordable. Alors, dans un monde où la population devrait atteindre 9 milliards de personnes d'ici 2050 – et où quelque 600 millions de personnes vivent toujours dans une situation de pauvreté extrême – deux faits sont indéniables : la quantité d'énergie requise dans le monde continuera d'augmenter et, pour éviter les pires impacts des changements climatiques, nous devons collectivement nous attaquer aux défis des émissions associées à cette croissance.

Nous croyons que le Canada, avec sa vaste base de ressources, ses valeurs démocratiques et son engagement envers le rendement environnemental et le mieux-être collectif, est particulièrement en mesure de continuer à offrir l'énergie dont le monde a besoin. Je m'engage à ce que Suncor joue un rôle important en investissant dans la technologie et l'innovation pour réduire les émissions de GES. Nous poursuivrons notre collaboration avec les autres pour nous aider tous à passer à un avenir sobre en carbone.

Je vous encourage à lire le présent Rapport climat, notre troisième, et notre plus récent [Rapport sur le développement durable](#), et à nous faire part de vos commentaires. Les occasions et les risques dans notre parcours vers l'avenir énergétique sont importants; nous réussissons mieux si nous unissons nos forces.

Cordialement,

Mark Little
Président et chef de la direction

SOMMAIRE

Nous participons au défi mondial que représente la lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions tout en aidant à répondre à la demande d'énergie croissante à l'échelle mondiale.

À Suncor, nous continuons de nous améliorer quant à notre approche de divulgation d'information liée au climat. Notre rapport de 2019 comprend une discussion sur la performance en matière de GES d'une année à l'autre avec les nouvelles données sur les émissions et l'énergie de 2018. Nous disposons de nouveaux renseignements sur notre contribution à l'élaboration de politiques sur le climat et nos activités de mobilisation des groupes d'intérêt. De plus, nous avons renouvelé notre section Innovation sobre en carbone.

En 2018, Suncor a annoncé son soutien aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Selon nous, la divulgation est une activité fondamentale en matière de mobilisation des investisseurs, et nous nous attendons à ce que le nombre d'entreprises et de secteurs qui divulguent de l'information sur le risque lié au climat continue de croître.

Nous avons mené un examen détaillé des recommandations du TCFD en 2018, et notre analyse a démontré que, même si nous suivons en grande partie ces recommandations, il y a encore des progrès à faire. Dans ce but, nous avons ajouté une discussion sur notre approche et nos progrès à l'égard de notre objectif de réduction des GES, ainsi que de nouveaux renseignements sur le travail de Suncor pour intégrer le développement durable à notre chaîne d'approvisionnement. Nous prenons aussi des mesures en 2019 pour concevoir un scénario d'une hausse de 2 °C qui va au-delà de 2040, à inclure dans notre examen de la stratégie d'entreprise. Nous fournirons une mise à jour sur ce processus dans notre rapport de 2020.

Suncor continue d'appuyer l'Accord de Paris afin de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale pour qu'elle demeure inférieure à 2 °C. Pour atteindre cet objectif, il faut une collaboration urgente de tous les gouvernements, de toutes les entreprises et de toutes les personnes alors que nous travaillons à répondre à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Nous devons continuer à chercher des solutions dans tous les secteurs de l'économie, en apportant des améliorations aux sources d'énergie existantes et en mettant en place de nouvelles sources afin d'entreprendre la transformation du système énergétique dont le monde a besoin.

Performance en matière de GES et innovation sobre en carbone

Suncor tente de réduire l'intensité de ses émissions dans le cadre de son objectif en matière de GES en continuant de favoriser l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et en accélérant l'adoption de nouvelles technologies. Nous mesurons nos progrès en visant une réduction de 30 % de l'intensité des émissions de notre production d'ici 2030 en nous basant sur l'année de référence 2014.

Les émissions absolues de GES à l'échelle de l'entreprise ont augmenté d'environ 11 % en 2018 principalement en raison du

démarrage du projet Fort Hills. Cependant, l'intensité des émissions de GES de l'entreprise a diminué de 2 % en raison de l'intensité des émissions de GES plus faible associée à la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique déployée à Fort Hills.

Afin d'atteindre notre objectif en matière de GES, il faudra apporter d'autres progrès technologiques. Suncor a investi environ 635 millions de dollars en 2018 dans le développement et le déploiement de technologies et les technologies numériques pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Nous croyons que l'innovation technologique et énergétique a le potentiel de faire passer la réduction des émissions d'une phase d'évolution à un changement fondamental.

Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel

En plus de l'établissement d'un objectif à long terme ambitieux de réduction de l'intensité des émissions de GES, le risque lié au carbone est intégré à l'approche de Suncor en matière de gouvernance et de prise de décisions.

Nous suivons un processus à l'échelle de l'entreprise pour déterminer, évaluer et communiquer les risques importants pour l'entreprise. Le carbone est considéré comme un risque majeur devant être supervisé par le conseil d'administration. Cela comprend l'examen des tendances externes, des filières des risques liés au carbone et des plans de Suncor pour réduire ces risques.

Pour améliorer sa compréhension de l'avenir et sa préparation, Suncor a intégré les coûts actuels et potentiels liés au carbone dans ses processus commerciaux, notamment les plans d'exploitation, le budget d'investissements ainsi que l'évaluation des acquisitions et cessions. Nous avons mis à l'épreuve toutes ces décisions dans des environnements potentiels de tarification du carbone. Cet exercice nous aide à comprendre si les actifs et les investissements actuels et potentiels sont résilients dans un avenir où les émissions de carbone seront réglementées. Cela permet aussi à l'entreprise de disposer des renseignements requis pour cerner des occasions d'améliorations.

Nous utilisons aussi des scénarios¹ pour évaluer la résilience de notre stratégie à long terme. Tous nos scénarios confirment la nécessité de continuellement réduire les coûts et l'intensité carbonique dans toute l'entreprise. Cependant, au fur et à mesure que le système énergétique s'éloignera des sources à forte intensité carbonique, nous croyons qu'une certaine utilisation des hydrocarbures demeurera nécessaire pour les produits de consommation, le transport commercial et personnel, l'agriculture et le secteur industriel.

¹ Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

Une stratégie pour un avenir en évolution

Pour fournir de façon efficace et responsable de l'énergie abordable, Suncor doit continuer d'évoluer dans le système énergétique. Nous sommes en bonne position pour y parvenir grâce à un solide portefeuille en amont lié à des raffineries efficaces et des investissements stratégiques en aval dans de nouvelles technologies qui nous aident à réduire les émissions de carbone ainsi que les coûts dans tous les secteurs de notre entreprise.

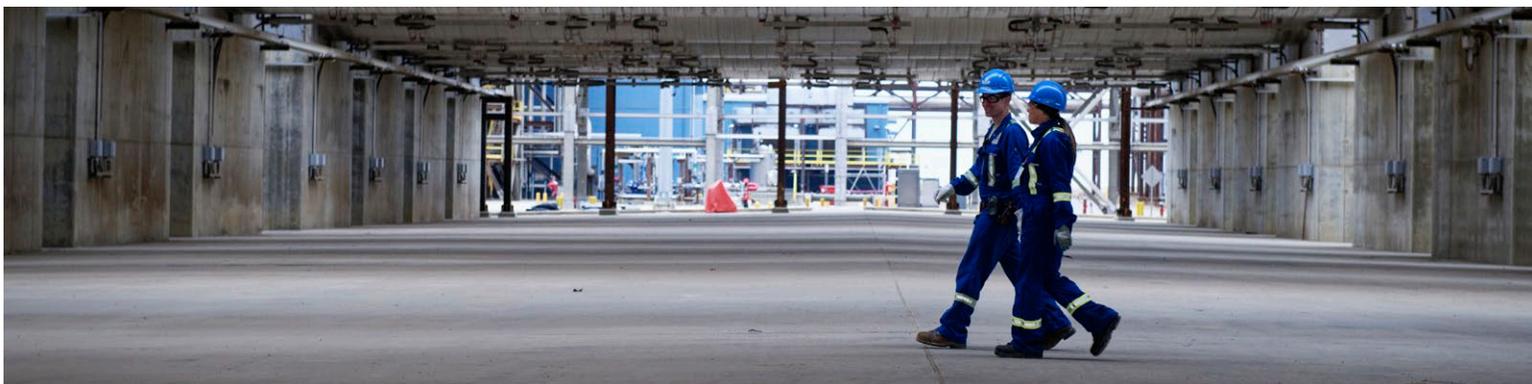
Du côté des sables pétrolifères, la vaste base de réserves de longue durée permet d'enregistrer des coûts et des risques liés à l'exploration considérablement moins élevés permettant de continuer à procurer de la valeur aux actionnaires dans un avenir où les émissions de carbone seront réglementées. Les nouvelles technologies d'extraction et de production du pétrole contribueront à améliorer notre compétitivité sur le plan des coûts et du carbone.

En aval, nous nous attendons à ce que la demande d'essence en Amérique du Nord diminue légèrement au cours des 10 prochaines

années. La demande à long terme d'essence devrait être freinée par l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion interne et l'adoption accrue des biocarburants et des véhicules hybrides et électriques. Notre lien direct à une source fiable de pétrole brut combiné à nos investissements dans les technologies liées aux biocarburants nous permettra de continuer à répondre à la demande de carburants liquides tout en réduisant l'intensité carbonique.

En plus de réduire l'intensité carbonique des carburants liquides, nous faisons évoluer et élargissons notre offre actuelle pour répondre à la demande croissante des clients en mettant sur pied un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques dans plus de 50 stations-service Petro-Canada.

La production combinée d'électricité éolienne et de cogénération de Suncor fait de nous un important producteur d'électricité indépendant en Alberta. Nous prévoyons continuer de développer notre capacité de production d'électricité sobre en carbone afin de répondre à nos propres besoins tout en réduisant l'intensité carbonique du réseau électrique de l'Alberta.



NOTRE POINT DE VUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'énergie demeure l'épine dorsale d'une économie moderne et contribue grandement à notre mieux-être. Elle permet de nous nourrir, de construire et de chauffer nos maisons, d'alimenter le secteur manufacturier et de faciliter le transport. D'un autre côté, la science indique clairement qu'il faut prendre des mesures urgentes pour réduire les émissions de carbone et éviter les pires impacts des changements climatiques.

Notre avenir énergétique sera façonné par une population croissante ainsi que la nécessité continue de sortir les gens de la pauvreté, d'améliorer la santé et l'éducation, d'accroître la production alimentaire et de s'adapter aux tendances du transport et le tout dans un monde de plus en plus numérique. Tous ces avantages nécessitent de l'énergie. Le défi est de déterminer la meilleure façon de fournir une énergie abordable tout en réduisant les émissions de carbone.

En tant qu'entreprise, nous continuerons de contribuer en prenant des mesures pour réduire l'intensité de nos propres émissions de GES et en effectuant du développement et des investissements en vue d'élaborer des technologies de réduction des émissions qui peuvent être appliquées à d'autres industries. De plus, nous encourageons le dialogue qui favorise notre rôle collectif de consommateur d'énergie, étant donné que 80 % du total des émissions de carbone se produisent au point

de consommation. Notre système énergétique futur nécessitera des engagements de la part des émetteurs industriels et individuels.

Suncor appuie l'approche décrite dans l'Accord de Paris, mais aucun groupe ni secteur ne peut limiter seul l'augmentation moyenne de la température mondiale à moins de 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. L'atteinte de cet objectif nécessitera des progrès technologiques significatifs, un changement dans le choix et le comportement des consommateurs, et le développement de nouveaux systèmes énergétiques.

Nous aurons besoin de tous les types d'énergie; aucune solution ne pourra relever le défi à elle seule. Les filières qui mènent à un système énergétique diversifié et robuste exigeront l'optimisation de sources d'énergie à la fois classiques et nouvelles.



LEADERSHIP EN MATIÈRE DE POLITIQUE CLIMATIQUE

Suncor mène des activités sur le territoire de multiples instances au Canada et à l'échelle internationale, ce qui nécessite une collaboration avec des gouvernements et des partis politiques, de même qu'avec des peuples autochtones, des groupes de réflexion, des universités et des groupes environnementaux pour soutenir le développement de politiques intelligentes qui favorisent la compétitivité sur le plan des coûts et du carbone. Notre appui envers le leadership sur les changements climatiques n'est lié à aucun gouvernement en particulier. Nous cherchons à contribuer au développement d'une politique gouvernementale efficace qui appuie une transition vers une économie sobre en carbone.

Une bonne politique inspire la confiance au sein de l'industrie, favorise une prospérité continue et stimule les investissements dans les technologies et les innovations qui permettent de réduire les émissions à l'échelle mondiale. Nous continuons de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui s'attaquent aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle. Si elle est appliquée à l'ensemble de l'économie, à la fois aux producteurs et aux consommateurs, cette tarification peut s'avérer l'un des mécanismes efficaces de gestion des marchés et de la réglementation pour réduire les émissions de GES tout en faisant la promotion de l'innovation sobre en carbone.

Nous démontrons notre engagement à soutenir la conception d'une politique efficace, pratique et rentable en contribuant aux initiatives suivantes :

- Élaboration de politiques nationales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - › Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques

- › Norme sur les carburants propres au Canada
- › *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, qui comprend le développement de la taxe sur la consommation de carburant et du système de tarification fondé sur le rendement fédéral pour les installations industrielles
- Élaboration de politiques provinciales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - › Politique de réduction des émissions industrielles en Alberta (limite d'émissions attribuables à l'exploitation des sables pétrolifères de 100 Mt)
 - › Programme de plafonnement et d'échange, et plan d'action sur la transition énergétique au Québec
 - › Système de performance des émissions en Ontario
 - › CleanBC Climate Action Plan et normes de carburant sobre en carbone en Colombie-Britannique
- Soutien de la Commission de l'écofiscalité du Canada pour élargir la discussion sur la tarification du carbone à l'application pratique de la politique. La Commission réunit des économistes pour contribuer à la discussion essentielle sur la réforme écofiscale nécessaire à l'avenir du Canada.
- Soutien de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone.
- Participation à des discussions sur l'énergie à l'échelle mondiale au Forum économique mondial et à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP).

MOBILISATION DES GROUPES D'INTÉRÊT

Faire progresser le dialogue sur l'énergie

La transition d'un système énergétique à un autre représente autant un changement social et culturel qu'un changement technologique et économique. Par le biais de la Fondation Suncor Énergie, Suncor appuie des organismes qui mobilisent les Canadiens afin de mener des discussions pertinentes sur le système énergétique et les liens entre l'environnement et l'économie. Nous travaillons également avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens sur l'incidence de leurs choix et de leur mode de vie sur la réduction des émissions.

Depuis des années, nous créons des espaces de dialogue où de multiples perspectives et expériences et les plus grands experts peuvent éclairer l'approche de Suncor en matière de développement énergétique durable. Et même si nous ne sommes pas toujours d'accord, les conversations nous aident à comprendre ce qui nous unit – un désir d'offrir de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et favoriser un environnement sain et des collectivités dynamiques. Nous le faisons, car nous avons un rôle à jouer dans la création de notre avenir énergétique. Nous reconnaissons la valeur des relations et des diverses perspectives, et nous croyons qu'il est important d'écouter et de comprendre d'autres points de vue et d'en tirer des leçons.

Voici quelques exemples de collaboration :

- Partenariat avec Energy Futures Lab, un groupe de collaboration multisectoriel mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique et renforcer la position de l'Alberta et du Canada à titre de leader énergétique mondial.
- Collaboration avec plusieurs d'organismes pour appuyer la réconciliation avec les peuples autochtones par l'entremise du développement du leadership et des capacités des communautés, notamment en mettant l'accent sur les priorités environnementales.
- Rassemblement d'innovateurs sociaux, de partenaires financiers, de leaders et jeunes autochtones, de leaders éclairés ainsi que de représentants des gouvernements et des collectivités afin d'explorer les besoins complexes des collectivités pour lesquels il faut collaborer pour faire des progrès et constater des changements durables.

Nous voulons collaborer avec les partenaires dans une atmosphère de respect mutuel. Les partenaires avec lesquels nous travaillons sont libres de critiquer publiquement notre entreprise ou notre industrie s'ils le souhaitent, à l'exception de certaines initiatives auxquelles nous avons accepté de coopérer. En retour, nous nous réservons le droit de contredire des déclarations ou des recherches effectuées par ces partenaires si elles sont contraires aux faits établis. Autrement dit, les deux parties peuvent être en désaccord tout en continuant à collaborer pour le bien commun.

Même si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous avons un objectif commun – produire de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact direct avec des groupes d'intérêt dans le cadre de consultations, de réunions, d'ateliers et de conférences. Nous poursuivons ces activités à mesure que nous développons des approches améliorées en matière de divulgation d'information liée au climat et de gestion des risques.

Voici quelques faits saillants de 2018 et du début de 2019 :

- Nous avons tenu un panel d'intervenants organisé par Ceres² pour examiner nos progrès en matière de développement durable. Nous avons demandé aux groupes d'intérêt de nous

fournir des commentaires essentiels sur notre approche et nos progrès quant à l'atteinte de nos objectifs de développement durable, y compris notre objectif de réduction des GES. Nous leur avons aussi demandé de nous suggérer des idées pour améliorer la divulgation d'information de Suncor, conformément aux recommandations du TCFD.

› Les commentaires nous ont permis de constater que, même si nous avons fait des progrès, nous avons encore du travail à faire pour définir clairement et divulguer notre approche quant à l'atteinte de notre objectif de réduction des GES. Dans cette optique, nous avons inclus plus de renseignements dans le présent rapport sur la méthodologie liée à notre objectif de réduction des GES et sur les façons de réduire l'intensité de nos émissions de 30 % d'ici 2030.

- Nous avons rencontré les membres du réseau d'investisseurs, Climate Action 100+, pour discuter de la surveillance du conseil et de l'approche de gouvernance de Suncor, de l'engagement envers l'Accord de Paris, ainsi que de la divulgation conforme aux recommandations du TCFD.
- Nous avons organisé un atelier d'apprentissage sur la transition énergétique en partenariat avec Aviso Capital/NEI Investments, la Banque Royale du Canada et Teck Resources. Des investisseurs et des leaders de l'industrie ont participé à cet atelier; on y a partagé l'information la plus récente sur la transition énergétique afin de réduire le niveau de polarisation et favoriser le dialogue pour une économie plus sobre en carbone au Canada.
- Nous avons participé à plusieurs événements pour faire avancer la politique sur le climat et le développement durable de l'énergie comme Energy Disruptors conference, Clean Energy Ministerial Meeting et des groupes de discussion regroupant des experts du domaine de la finance durable.

Au cours de la prochaine année, nous prévoyons proposer un autre atelier pour les groupes d'intérêt organisé par Ceres et accroître la mobilisation des investisseurs, notamment l'initiative Climate Action 100+. Nous avons hâte de participer à ces occasions de créer une compréhension commune des meilleures façons pour Suncor d'atteindre ses objectifs commerciaux et de répondre aux attentes des groupes d'intérêt.

² Ceres est un organisme sans but lucratif qui travaille avec les investisseurs et les entreprises pour bâtir le leadership en matière de développement durable et apporter des solutions pour une économie mondiale prospère.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DIVULGATIONS FINANCIÈRES LIÉES AU CLIMAT

Depuis le milieu de 2017, le TCFD a travaillé à l'amélioration des normes de divulgation liée au carbone. Suncor appuie ces activités de façon à améliorer la communication et à promouvoir l'apprentissage de ses investisseurs sur les initiatives de réduction du carbone. Nous croyons qu'il est nécessaire de fournir le contexte global pour dresser un tableau exhaustif du rendement d'exploitation, de la planification stratégique et de la gestion des risques.

Suncor soutient le désir de cohérence et de transparence qui se retrouve dans les recommandations du TCFD et nous les voyons comme un moyen de tirer parti de deux décennies de rapports sur le développement durable et de mobilisation des investisseurs quant aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Les recommandations fournissent un cadre de travail utile pour décrire la façon dont les entreprises gèrent le risque lié au climat et s'assurent que les stratégies d'entreprise demeurent résilientes dans un avenir sobre en carbone.

Il y a encore beaucoup de détails à peaufiner, surtout en ce qui concerne les circuits de divulgation appropriés pour nous assurer de pouvoir mener une discussion transparente et complète portant sur notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation. Nous avons hâte de travailler avec le groupe de travail à cette initiative visant à façonner et à faire évoluer la divulgation du risque lié au climat, afin qu'elle réponde à la fois aux besoins des entreprises et à ceux des investisseurs et entraîne une meilleure compréhension de ce qu'il faut pour effectuer la transition vers un avenir sobre en carbone.

Nous joignons le tableau ci-dessous qui indique les sections du présent rapport qui s'alignent complètement ou en partie sur les recommandations du TCFD. Pour améliorer le présent rapport, nous avons inclus des renseignements supplémentaires sur la méthodologie liée à notre objectif en matière de GES et sur notre engagement envers notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons aussi commencé à développer un scénario d'une hausse de 2 °C au-delà de 2040, que nous utiliserons pour tester notre stratégie d'entreprise.

RECOMMANDATION DU TCFD		SECTION DU RAPPORT
GOUVERNANCE		
Divulguer les pratiques de l'entreprise en matière de gouvernance entourant les occasions et les risques liés au climat.	Décrire les pratiques de surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel • Le système énergétique de demain
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel • Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution
STRATÉGIE		
Divulguer les impacts réels et potentiels des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsqu'une telle information est importante.	Décrire les occasions et les risques liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes
	Décrire l'impact des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor
	Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, incluant un scénario de 2 °C ou moins.	<ul style="list-style-type: none"> • Le système énergétique de demain • Sommaires des scénarios • Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes

RECOMMANDATION DU TCFD		SECTION DU RAPPORT
GESTION DES RISQUES		
Divulguer comment l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	Décrire les processus de l'entreprise pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership en matière de politique climatique • Mobilisation des groupes d'intérêt • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel
	Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions • Innovation sobre en carbone
	Décrire comment les processus servant à déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel
MESURES ET CIBLES		
Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat lorsqu'une telle information est importante.	Divulguer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat en fonction de la stratégie et du processus de gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions
	Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3 et les risques connexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions
	Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance par rapport aux cibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions • Intégration de notre objectif de performance en matière de GES

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES ET ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS

Par l'entremise du programme et de la culture d'excellence opérationnelle de Suncor, nous mettons l'accent sur des activités marquées par la sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique.

Performance en matière de GES en 2018³

Au début de 2018, Suncor a commencé la production à Fort Hills et les volumes de production ont augmenté de façon stable tout au long de l'année. Cet ajout à notre portefeuille des sables pétrolifères a entraîné des émissions absolues annuelles totales de GES de 22 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Même si les émissions totales ont augmenté d'environ 11 % d'une année à l'autre, la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique déployée à Fort Hills, qui affiche une intensité des GES plus faible, a contribué à réduire l'intensité des émissions de l'entreprise de 2 % à 0,389 tonne d'équivalent CO₂ par mètre cube de production d'équivalent pétrole. Nous nous attendons à ce que l'intensité des GES à Fort Hills continue de diminuer, alors que l'exploitation de l'installation se stabilise à la capacité nominale.

La performance en matière de GES pour nos autres activités dans le secteur des sables pétrolifères en amont était légèrement plus élevée que la moyenne sur trois ans. On attribue ces variations à une combinaison de facteurs, comme des arrêts planifiés plus importants qu'à l'habitude qui ont eu un impact disproportionnel sur

la production en 2018 et de moindre façon, quelques modifications apportées aux méthodologies de calcul des émissions⁴.

L'intensité des émissions à nos installations de raffinage et d'approvisionnement en aval était légèrement moins élevée en 2018, compte tenu des améliorations de l'efficacité apportées à la suite de l'activité de maintenance majeure, à la raffinerie d'Edmonton et des taux d'utilisation améliorés à nos raffineries de Montréal et de Commerce City.

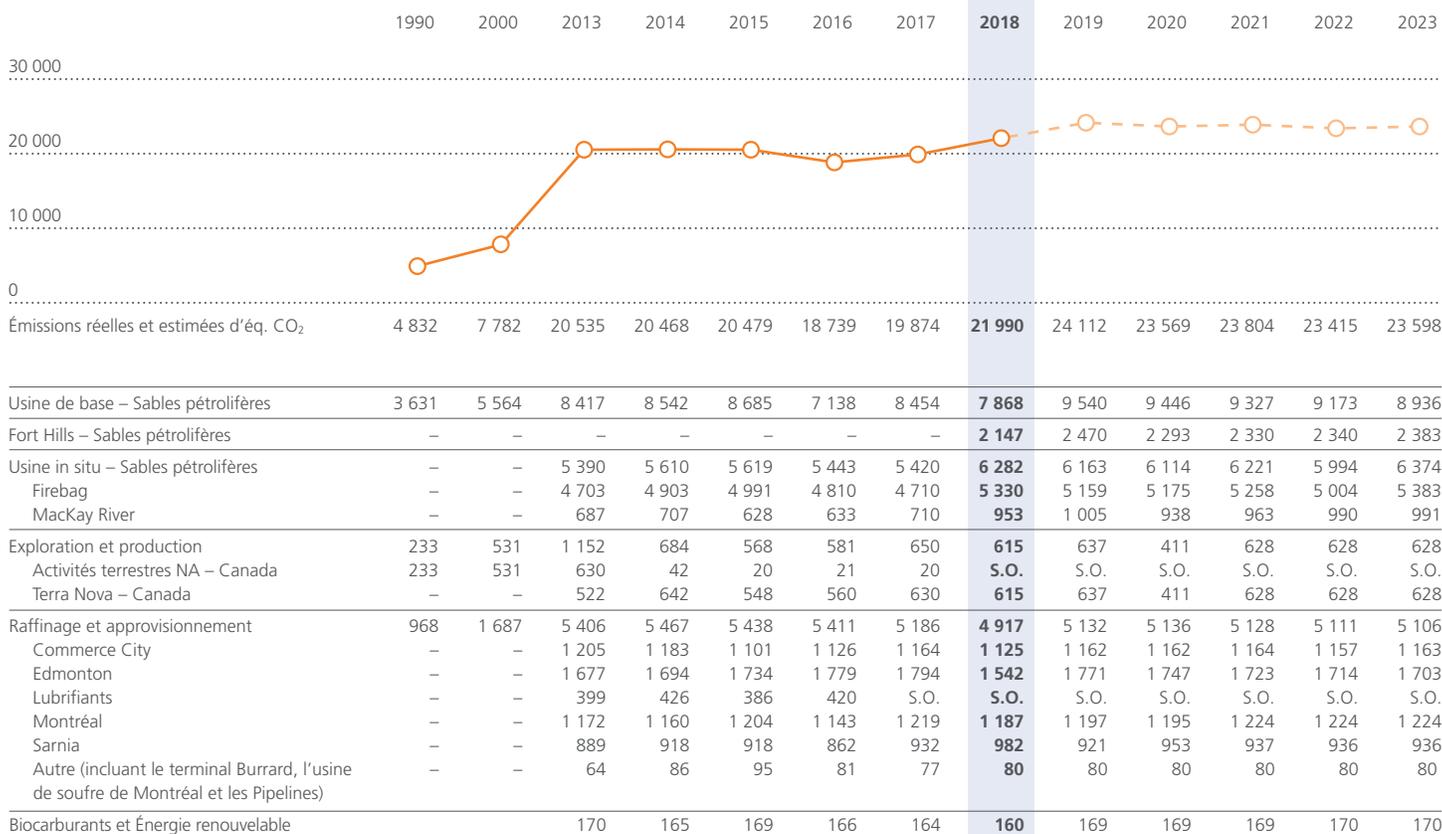
L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager des choix commerciaux qui réduisent les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique mondial. Pour permettre un suivi de ses progrès par rapport à cet objectif, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de ses actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de ses produits. Les données dans la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions directes provenant de ses activités. Pour en savoir plus sur la méthodologie liée à cet objectif, veuillez consulter la section [Intégration de notre objectif en matière de GES](#) du présent rapport.

³ Tous les chiffres sur la performance en matière de GES concernent seulement les installations exploitées par Suncor et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

⁴ En 2018, Suncor a révisé sa méthode de calcul des émissions absolues de GES afin de se conformer au protocole relatif aux GES. Nous avons aussi modifié la façon de calculer l'intensité des émissions pour refléter les émissions liées à la production de pétrole sans tenir compte des émissions liées à l'électricité exportée. Ces modifications ont été mises en place de façon rétroactive en 2013, et également dans les prévisions pour 2023. Résultat : dans l'ensemble, l'intensité globale des émissions est plus comparable à celle des autres émissions liées à la production de pétrole brut, et elle n'exagère pas les valeurs en raison des émissions liées à l'électricité produite par cogénération.

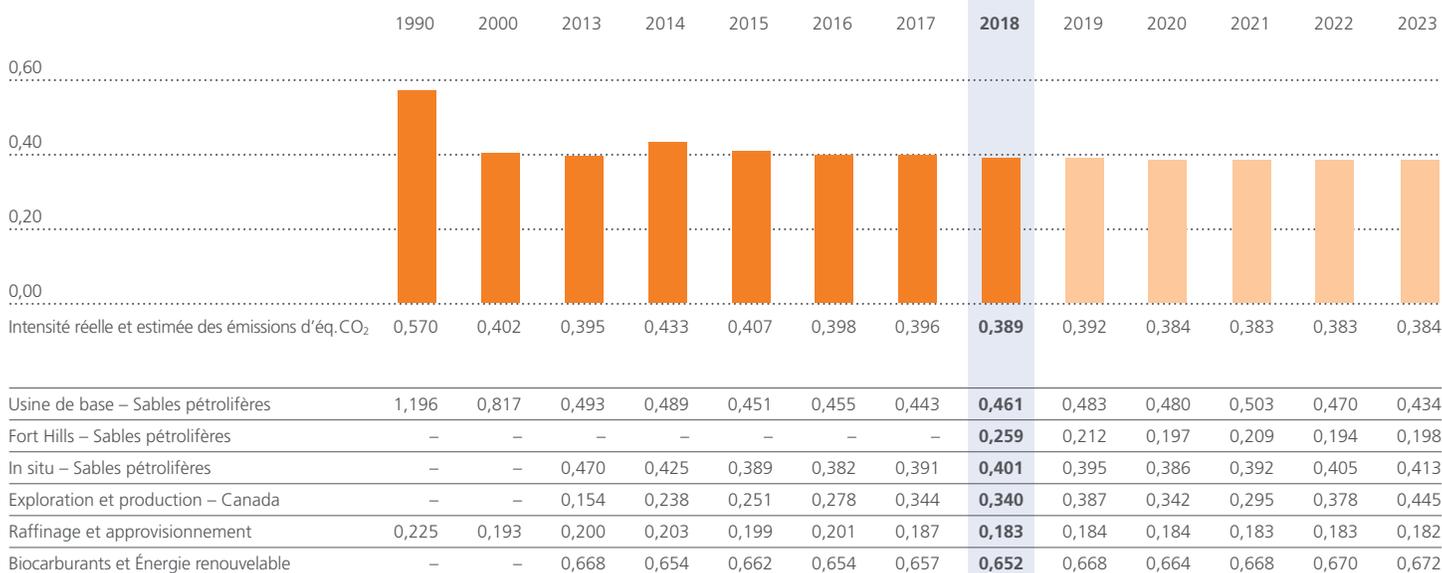
ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES – ENSEMBLE DE SUNCOR*

données réelles (1990 – 2018) et estimées (2019 – 2023)
milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES – ENSEMBLE DE SUNCOR*

données réelles (1990 – 2018) et estimées (2019 – 2023)
tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



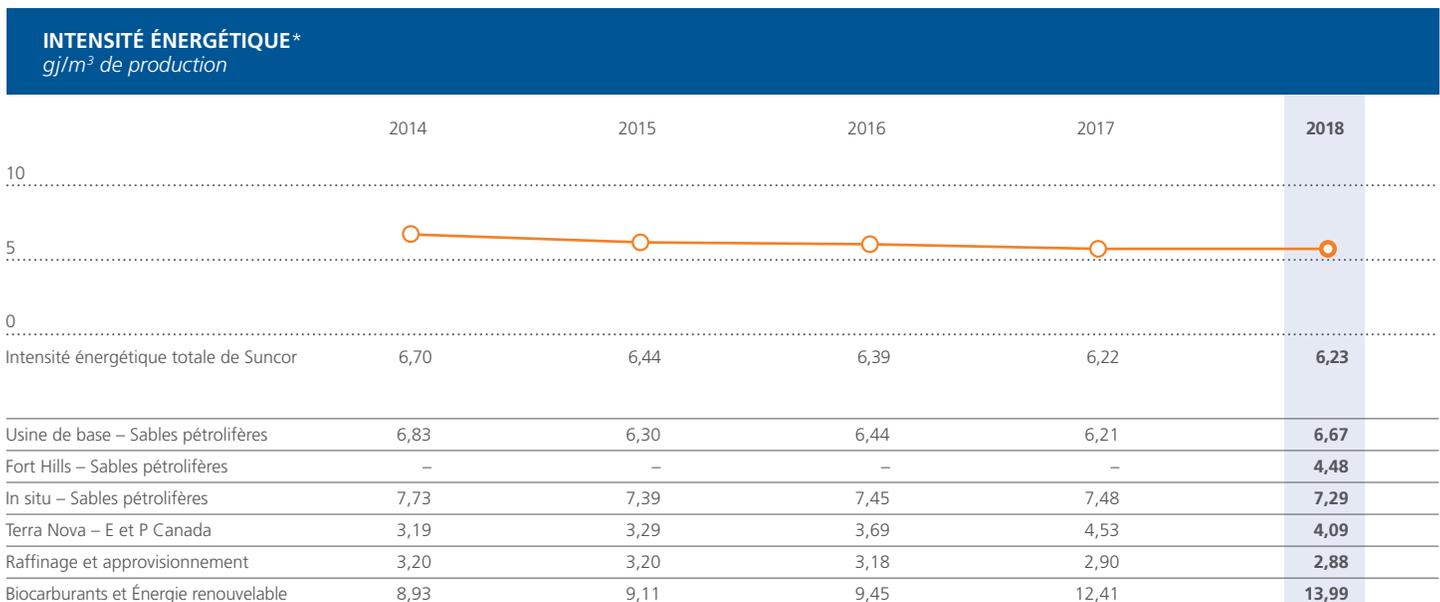
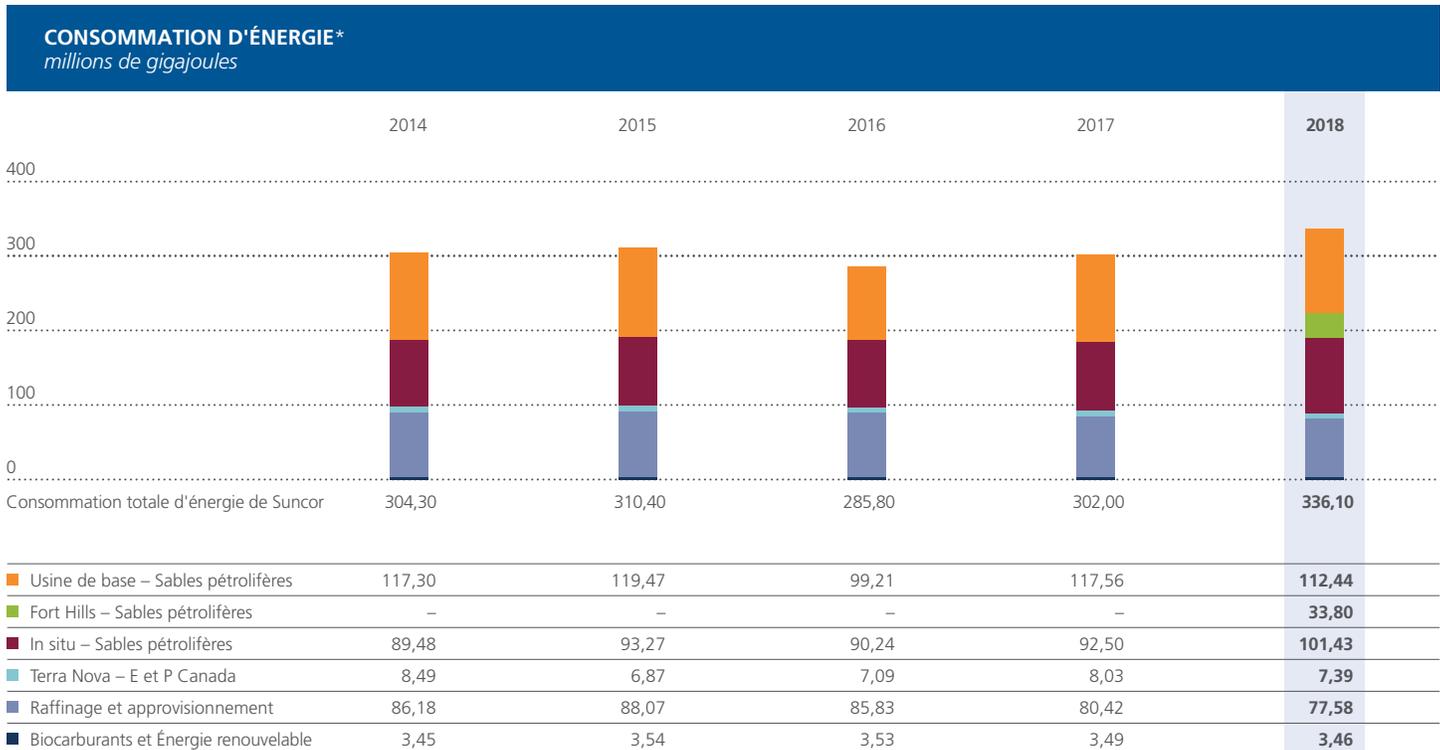
La conversion du maïs en carburant est plus énergivore que la conversion d'hydrocarbures en carburant. Nous évaluons des activités d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin de mettre au point un éthanol plus sobre en carbone. L'avantage des biocarburants sur le plan des GES est que le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale provient des usines qui ont récemment capté du CO₂ dans l'atmosphère. Leur combustion est considérée comme neutre pour ce qui est des émissions de carbone.

* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance.

Consommation d'énergie et intensité énergétique de Suncor

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie requise pour mener les activités.

Suncor s'est engagée à améliorer continuellement la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien. Comme dans le cas des GES, la consommation d'énergie s'est accrue en 2018 avec l'ajout de Fort Hills, mais l'intensité totale est demeurée relativement stable.



* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance.

Faits saillants de la performance

Exploitation minière à l'usine de base des sables pétrolifères

Notre unité de valorisation à l'usine de base des sables pétrolifères a fait l'objet d'un important arrêt planifié pour maintenance majeure en 2018, causant une diminution de la production de bitume et de l'efficacité énergétique. En raison de cet arrêt, les émissions absolues provenant de nos activités étaient moins élevées de 7 %, à 7,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂, mais l'intensité des émissions a augmenté de 2 % à 0,461 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole pour la moyenne de la période 2015-2017. L'intensité plus élevée a été contrebalancée en partie par des projets qui ont amélioré l'intégration de la chaleur et l'efficacité énergétique.

Exploitation minière à Fort Hills

L'entrée en production de Fort Hills a eu lieu en janvier 2018, et l'installation était pleinement fonctionnelle au quatrième trimestre de 2018, avec une capacité d'utilisation de l'usine moyenne de 94 %. Cette nouvelle installation a ajouté plus de 2,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ à nos émissions globales de GES. Toutefois, le procédé d'extraction consommant moins d'énergie et plus sobre en carbone utilisé à Fort Hills élimine les molécules d'hydrocarbures lourds pour produire un bitume plus léger, de plus grande qualité et qui nécessite moins de diluant pour le transport. Par conséquent, l'intensité des GES de la production en 2018 était de 0,262 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole et l'intensité des émissions du cycle complet (du gisement aux roues) était semblable à la moyenne du baril raffiné aux États-Unis.⁵ L'intensité des émissions de Fort Hills devrait diminuer encore davantage après une année complète d'activités stables.

Exploitation in situ

Les émissions absolues de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) ont augmenté de 16 % d'une année à l'autre pour atteindre 6,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Après la période d'arrêts planifiés en 2017, nos installations in situ ont enregistré une augmentation des volumes de production et des exportations de production de l'électricité produite par cogénération, entraînant des émissions plus élevées dans l'ensemble.

L'intensité des installations in situ de Suncor a été 2 % plus élevée à 0,406 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole par rapport à la moyenne de la période 2015-2017. L'augmentation de l'intensité est attribuable à un ratio vapeur-pétrole plus élevé à Firebag en 2018.

Exploration et production

Sur la côte Est du Canada, les émissions de Terra Nova ont diminué de 2 % pour atteindre 0,6 million de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018. Même si l'intensité des émissions en 2018 a diminué de 5 % pour atteindre 0,340 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole, elle est supérieure à celle de la moyenne de la période 2015-2017, en raison du déclin naturel de la production. Terra Nova est le seul actif de la côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct.

Raffinage et approvisionnement

Les taux d'utilisation des actifs du secteur Raffinage et approvisionnement de Suncor se sont améliorés en 2018, à l'exception de ceux de la raffinerie d'Edmonton, qui a fait l'objet d'un important arrêt planifié qui a eu une incidence sur l'intensité des GES. Cette incidence a été contrebalancée en partie par les améliorations apportées à l'installation, notamment un nouveau catalyseur de procédé.

Les émissions de GES totales dans nos installations en aval ont diminué de 2 % pour atteindre 5,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂. L'intensité des émissions s'est maintenue à 0,183 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole, ce qui correspond à une diminution d'environ 5 % par rapport à l'intensité moyenne de la période 2015-2017.

Énergie renouvelable et biocarburants

Suncor est actuellement partenaire dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 52 000 foyers canadiens. Les données sur la performance sont celles des parcs éoliens exploités seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation.

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail, et l'usine d'éthanol de St. Clair est la plus importante installation de production d'éthanol au Canada. Il n'y a eu aucun changement notable au rendement de l'usine en 2018. Les émissions absolues ont été de 0,162 million de tonnes de CO₂ et l'intensité des émissions a été de 0,656 tonne d'équivalent CO₂ par m³ d'équivalent pétrole.

⁵ IHS Energy Special Report: Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014

Mise en place et amélioration de
l'efficacité énergétique

Élaboration et déploiement de
nouvelles technologies

Investissement dans
des sources d'énergie sobres en carbone

Utilisation du gaz naturel pour nos activités
en nous tournant vers les carburants sobres en carbone

Objectif en matière de GES
30%
Réduire l'intensité des émissions d'ici 2030
Basé sur l'année de référence 2014
Exploiter la technologie et l'innovation pour parvenir à un système énergétique à faibles émissions de carbone

INTÉGRATION DE NOTRE OBJECTIF DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES

En 2016, nous avons annoncé un objectif portant sur les gaz à effet de serre qui nous a amenés à travailler à appliquer la technologie et l'innovation afin de nous diriger vers un système énergétique sobre en carbone. Nous mesurons nos progrès en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030.

Cet ambitieux objectif, basé sur l'année de référence 2014, exige que nous allions au-delà de nos compétences et des technologies actuelles, et il vise en définitive à modifier la trajectoire de nos émissions absolues, dans le but de devenir un producteur de brut et de produits raffinés sobres en carbone. Bien que notre objectif soit mesuré par la réduction de l'intensité de nos émissions d'entreprise de 30 %, il vise aussi à changer la façon dont nous intégrons l'approche sobre en carbone aux activités et décisions quotidiennes de nos employés.

L'objectif favorise des améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant. Il nous permettra aussi d'accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies et d'encourager l'évaluation de possibilités d'affaires sobres en carbone. Les paramètres d'exploitation font partie du tableau de pointage général et sont essentiels pour atteindre

l'objectif. Les initiatives nécessaires pour l'atteindre sont transformées en cibles de rendement annuel.

Nous mettons l'accent sur la réduction des émissions dans quatre principaux secteurs.

Effacité énergétique et amélioration continue

Nous continuons de favoriser l'efficacité énergétique dans toutes nos installations.

- Nous mettons en œuvre de nouvelles technologies numériques, notamment de nouveaux tableaux de bord pour la gestion du rendement de l'exploitation de Firebag pour mesurer, examiner et prendre des décisions en temps réel afin d'améliorer la fiabilité et réduire l'intensité énergétique ainsi que les coûts et les émissions de GES.

- La conception de nos nouvelles installations met à profit l'expérience opérationnelle afin de réduire l'intensité énergétique de façon significative. Par exemple, en plus d'utiliser une technologie d'extraction qui retire les molécules d'hydrocarbures lourds à la source, la conception de Fort Hills se caractérise par une importante intégration de la chaleur grâce à l'utilisation de la cogénération hautement efficace, à la récupération de l'eau de traitement chaude et au refroidissement en circuit fermé pour un processus amélioré de captage de la chaleur.

Investir dans de l'électricité sobre en carbone

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer des occasions commerciales liées à notre chaîne de valeur et au système énergétique en évolution.

- Toutes nos installations d'exploitation des sables pétrolifères utilisent la cogénération, et nous sommes un exportateur net d'électricité au réseau électrique de l'Alberta. En produisant de la vapeur industrielle et de l'électricité grâce à un procédé utilisant du gaz naturel, la cogénération représente la forme d'énergie la plus efficace tirée de la production d'électricité à base d'hydrocarbures. L'intensité des GES de l'électricité produite par les unités de cogénération de Suncor est environ 75 % inférieure à la moyenne d'une centrale au charbon et 30 % inférieure à une installation qui utilise une technologie à cycle combiné au gaz naturel. Les surplus d'électricité provenant de nos unités de cogénération et de nos parcs éoliens contribuent grandement à la réduction de l'intensité globale des GES du réseau électrique de l'Alberta.
- Nous assurons la progression du projet de remplacement des chaudières au coke à forte émission de GES par des unités de

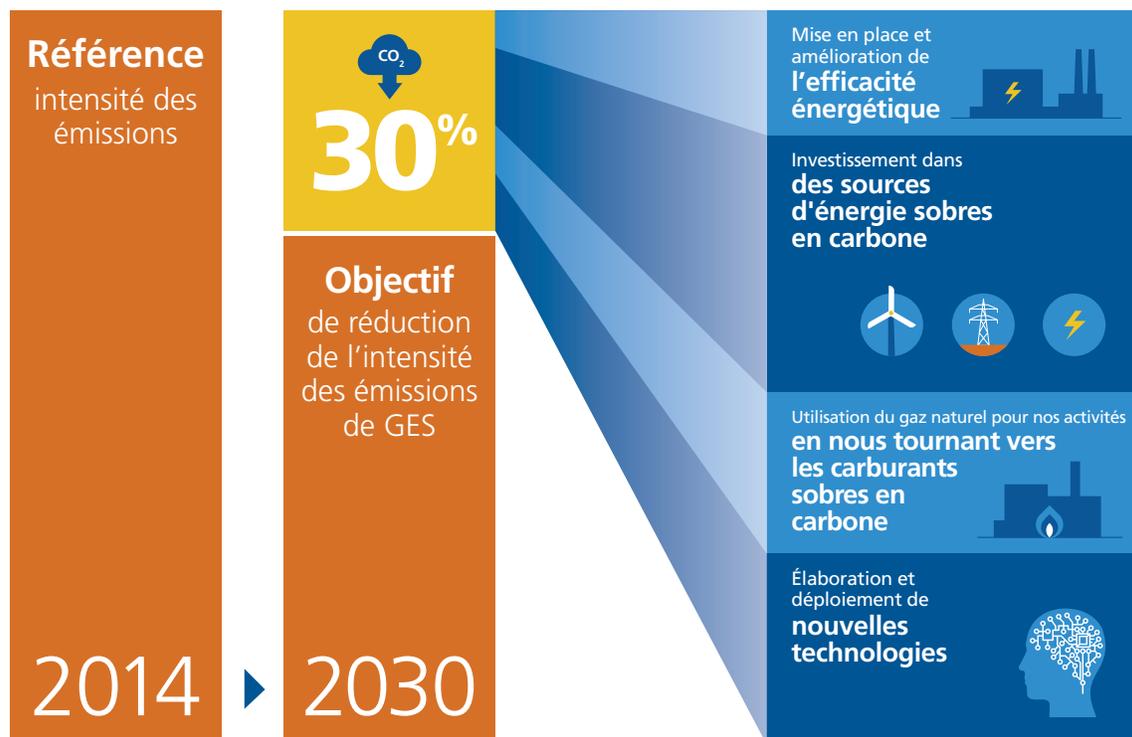
cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères. En plus de fournir à l'installation la vapeur et l'eau chaude nécessaires aux opérations, l'option de cogénération pourrait permettre d'exporter jusqu'à 800 MW d'électricité à faible intensité de GES vers le réseau provincial de l'Alberta⁶.

- En plus de nos partenariats actuels d'énergie éolienne, nous continuons d'évaluer les projets de production d'énergie renouvelable présentant des avantages économiques, environnementaux et sociaux. Nous étudions aussi la possibilité de développer notre première installation photovoltaïque solaire à échelle industrielle en Alberta.

Passer aux carburants sobres en carbone

Nous continuons de chercher des occasions sobres en carbone dans le cadre de nos activités et d'évaluer de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des carburants renouvelables.

- Nous envisageons la substitution de carburants, passant de sources d'émissions élevées de carbone à des sources sobres en carbone dans nos procédés comme le projet proposé de remplacement de chaudières au coke à l'usine de base où la combustion du coke serait remplacée par du gaz naturel.
- Nous continuons d'investir dans des carburants renouvelables, notamment par le biais de notre investissement en 2019 dans l'entreprise [Enerkem Inc.](#) qui fabrique des biocarburants et des produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient enfouis.
- Nous évaluons des activités d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits pour développer de l'éthanol plus sobre en carbone.



⁶ Ce projet n'a pas été approuvé et est assujéti à la précision de la politique sur le climat.

Développer et déployer de nouvelles technologies

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités actuelles et nous ne ménageons aucun effort pour développer des technologies qui permettent de réduire les coûts et les émissions de carbone de nos procédés et nos produits.

- Nous participons à des activités de recherche et d'analyse menées par le gouvernement de l'Alberta au sujet d'un programme potentiel de valorisation partielle du bitume pour améliorer le profil des GES des bruts provenant des sables pétrolifères.
- Nous intensifions notre engagement climatique de différentes façons :
 - › efforts de collaboration technique auprès de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#).
 - › investissements ciblés dans des fonds de technologie propre comme [Evok Innovations](#).
 - › poursuite des travaux avec le [Clean Resource Innovation Network \(CRIN\)](#), un groupe créé par l'industrie pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière dans le cadre d'une collaboration à grande échelle des industries lourdes en vue d'une exportation à l'échelle internationale.
- Nous poursuivons des travaux portant sur de nouvelles technologies in situ qui incorporent l'injection de solvants d'hydrocarbures comme le propane ou le butane, ce qui devrait réduire les émissions des installations in situ.
- Nous investissons directement dans des entreprises technologiques comme [Enerkem Inc.](#) et [LanzaTech](#).

Dans certains cas, le développement et le déploiement de ces technologies iront au-delà de 2030, et nous examinons des objectifs ambitieux relatifs à la technologie à long terme pour stimuler le processus décisionnel. D'autres renseignements détaillés sur certaines de ces technologies et innovations que nous faisons progresser se trouvent à la section [Innovation sobre en carbone](#).

Méthodologie relative à l'objectif

L'objectif en matière de GES de Suncor vise à améliorer le processus décisionnel et notre méthodologie est spécialement conçue pour favoriser les choix de l'entreprise qui réduiront les émissions dans le système énergétique mondial. Pour appuyer ce changement, nous avons établi des principes qui guident la mise en place de l'objectif.

L'objectif devrait :

- Stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci.
- Encourager une nouvelle production à plus faible intensité dans le cadre de l'évaluation des nouveaux projets. Intégration des hypothèses de l'objectif en matière de GES et de la tarification du carbone à notre modèle d'exécution pour le développement des actifs afin d'instaurer un processus rigoureux pour favoriser le choix de technologies et d'actifs efficaces pour tous les nouveaux projets des sables pétrolifères, extracôtiers, d'aval et d'énergie renouvelable.

- Mener à des réductions additionnelles des émissions et ne sera pas atteint en modifiant notre offre de produits destinés à la vente ou par le biais d'acquisitions et de cessions. Par exemple, la réduction du volume de ventes de pétrole synthétique de première qualité pourrait réduire les émissions directes de Suncor, mais cela ne ferait que déplacer les émissions en aval et n'entraînerait pas la réduction des émissions globales. De même, l'achat d'actifs sobres en carbone - ou la vente d'actifs à intensité élevée en carbone ne fait que transférer la propriété et ne permet pas de réduire les émissions atmosphériques globales. Si nous modifions notre offre de produits ou notre portefeuille d'actifs, nous ajusterons les données de référence pour notre objectif.

Pour mesurer nos progrès par rapport à notre objectif, nous devons établir ce qui suit :

Suncor surveille l'intensité des GES provenant de notre production dans les installations que nous exploitons

Notre objectif met l'accent sur les actifs que nous contrôlons et exploitons. Ainsi, nous définissons les données de référence pour l'intensité des émissions de GES de nos actifs exploités en calculant les émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2) de notre production. Cela nous permet de cerner des occasions pour nos actifs contrôlés afin de réduire les émissions directement dans le cadre de nos activités et aussi pour nos produits afin de réduire les émissions indirectement dans le système énergétique. Nous continuons de promouvoir une production sécuritaire et efficace pour nos actifs non exploités.

Les mesures et (ou) les investissements de Suncor qui réduisent les émissions à l'extérieur de la barrière opérationnelle seront consignés à titre de crédits indirects

Les émissions indirectes ne sont pas produites directement par nos opérations, mais sont nécessaires pour produire nos produits. Elles comprennent l'électricité, l'hydrogène ou la vapeur que nous importons d'un fournisseur tiers. De plus, nos produits sobres en carbone peuvent contribuer à réduire les émissions indirectes dans le système énergétique. Par exemple, l'électricité produite par cogénération transférée au réseau électrique de l'Alberta réduit l'apport de sources d'électricité à haute teneur en carbone.

L'objectif sera ajusté en fonction des changements apportés à la composition des actifs

Nous avons développé une méthodologie pour étudier l'acquisition ou la cession d'actifs qui ne nous aident pas à atteindre notre objectif ou pourraient nous empêcher de le faire.

INNOVATION SOBRE EN CARBONE

Les nouvelles technologies et les idées novatrices sont le fondement de nos activités. En 2018, nous avons investi environ 635 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies, et de technologies numériques dans le cadre d'une stratégie solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations.

Développement et mise en œuvre de la technologie de GES

	DÉCOUVERTE	CONCEPTION	DÉVELOPPEMENT	MISE EN ŒUVRE
ACTIVITÉS IN SITU	<ul style="list-style-type: none"> Technologies de forage des puits Technologies innovantes de subsurface Co-injection de gaz alternative 	Solvant + <ul style="list-style-type: none"> Réchauffage de puits Surchauffe Electromagnetic (EASE) ESEIEH^{MD} 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température Installation de démonstration in situ 	Technologies vapeur-solvant <ul style="list-style-type: none"> DGMV-SE (drainage par gravité au moyen de vapeur – à solvant en expansion) Co-injection de gaz non condensables (Firebag et Mackay River) Améliorations des puits <ul style="list-style-type: none"> Projet pilote – puits multilatéral (Firebag) Projets pilotes – pompes submersibles électriques Projet pilote – dispositifs de contrôle de débit M-Tool (Firebag)
ACTIVITÉS MINIÈRES		<ul style="list-style-type: none"> Extraction non aqueuse 		<ul style="list-style-type: none"> Traitement des mousses au solvant (PFT)
ACTIVITÉS DE VALORISATION ET DE RAFFINAGE		Valorisation partielle <ul style="list-style-type: none"> Technologie de craquage thermique modéré Désasphaltage 		

LÉGENDE

○ Nom de la technologie / du groupe de technologies

Moment de la mise en œuvre

● Opérationnelle ● 0 à 3 ans ● 4 à 6 ans ● 7 à 10 ans

Production in situ sobre en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise deux puits horizontaux parallèles pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers la surface. Un des défis du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d'eau pour produire la vapeur.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts. Nous envisageons une solution hybride combinant plusieurs des technologies que nous développons dans le but de réduire la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les dépenses en immobilisations et les charges d'exploitation et d'améliorer les taux de production et la récupération des ressources. Certaines de ces technologies pourraient être appliquées aux installations existantes ou aux nouvelles installations et, si elles s'avèrent efficaces, elles pourraient permettre de réduire considérablement l'intensité de nos émissions de GES.

Ces technologies pourraient avoir une incidence considérable dans les domaines suivants :

- consommation d'énergie et émissions de GES
- consommation et traitement de l'eau
- impacts sur le sol
- taux de production et récupération des ressources
- dépenses en immobilisations et charges d'exploitation
- qualité et valeur des produits

Suncor travaille intensivement avec des organismes de recherche et des fournisseurs de technologies ainsi qu'avec ses propres experts techniques à déterminer, à évaluer et à faire progresser les technologies dans ses activités des secteurs Amont et Aval. Voici certaines des technologies que nous faisons progresser :

Solvant+

Suncor met l'accent sur les solvants d'hydrocarbures pour remplacer la vapeur dans la production de bitume à partir de gisements in situ. L'accent actuel de Suncor sur les processus de récupération au moyen de solvants s'appuie sur notre expérience et notre connaissance existante de procédés à base de solvants, acquises dans le cadre de notre participation à des projets pilotes et à des tests sur une période de plus de 20 ans.

Dans les solutions de procédés à base de solvants auxquels Suncor participe, un solvant à base d'hydrocarbure léger comme le propane

ou le butane est utilisé comme moyen principal pour fluidifier le bitume. Nous commençons un projet pilote pour tester une gamme de technologies appelées Solvant+, où le « + » réfère à diverses technologies de réchauffage qui peuvent être combinées à des injections de solvants. Ces technologies comprennent le réchauffage de puits, les injections de solvants surchauffés, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) et la technologie Enhanced Solvant Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH^{MD})⁷. Si le projet est concluant, Solvant+ peut potentiellement amener plusieurs améliorations environnementales importantes par rapport au DGMV, notamment une réduction de l'intensité des émissions de GES de 50 à 70 %.

DGMV-SE

Le procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) est une amélioration de la technologie du DGMV où une petite quantité de solvant à base d'hydrocarbures est co-injectée avec de la vapeur. On s'attend à ce que l'ajout du solvant à base d'hydrocarbures accélère la production de bitume et réduise les besoins en matière de vapeur et d'eau et les émissions de GES. Un élément important de notre évaluation de cette technologie est l'amélioration de notre compréhension du confinement et de la récupération du solvant. Une démonstration à l'échelle d'une plateforme a commencé à Firebag, en février 2019, et ses résultats seront déterminants pour établir la viabilité de cette technologie.

Les technologies Solvant+ et DGMV-SE ont le potentiel d'ajouter un avantage en réduisant la composition en carbone du pétrole dans le cadre du processus de production. Cela augmente la valeur du pétrole et réduit l'intensité des émissions pendant tout le cycle de vie.

Procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique

Fort Hills utilise un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique (PFT) pour transformer les mousses de bitume générées dans le circuit d'extraction en charge d'alimentation pour l'unité de valorisation. Dans le procédé PFT, nous retirons sélectivement les molécules d'hydrocarbures lourds (les fractions lourdes de faible valeur du bitume extrait) pour créer un bitume plus léger, de plus grande qualité qui nécessite moins de diluant pour le transport et qui ne nécessite pas d'autres mesures de valorisation avant le traitement en aval. Dans le monde, l'industrie des sables pétrolifères est le seul secteur qui modifie la teneur en carbone du pétrole à la source de production avant le transport vers les marchés.

Grâce au procédé de décarbonisation partielle, nos émissions de gaz à effet de serre pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont équivalentes à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis⁸ pendant tout le cycle de vie.

Technologie d'exploitation minière des sables pétrolifères sobre en carbone

Extraction non aqueuse

Dans le cadre de partenariats avec des fournisseurs d'équipement et des organismes de recherche, nous participons au développement de nouvelles technologies pour réduire le besoin en eau pour l'extraction du bitume dans le cadre de l'exploitation minière. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau tiède pour séparer le bitume du sable. En remplaçant l'eau par un autre solvant, nous pourrions réduire considérablement les bassins de résidus, les coûts et nos émissions de GES. Un projet pilote de démonstration est prévu provisoirement pour 2020.

Innovation sobre en carbone dans notre secteur Aval

Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada. Nos initiatives de réduction du carbone dans le secteur Aval comprennent les carburants de remplacement, la substitution de carburants, l'efficacité énergétique et l'investissement dans de nouvelles technologies, notamment :

- mise en œuvre d'un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques de niveau trois à plus de 50 stations-service Petro-Canada.
- investissements dans des entreprises du secteur des technologies des biocarburants, comme [LanzaTech](#) et [Enerkem Inc.](#)
- la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui nous fournit l'éthanol que nous mélangeons à notre essence et où nous menons des recherches pour produire de l'éthanol plus sobre en carbone.
- augmentation des options de carburants renouvelables pour nos mélanges de diesel et d'essence, notamment en investissant dans le diesel renouvelable hydrotraité (DRH) et l'ester méthylique d'acide gras (EMAG).

Collaboration et partenariats

L'innovation est un processus qui donne les meilleurs résultats quand on invite les gens les plus brillants et ayant les points de vue les plus diversifiés à collaborer.

Les fonds de capital de risque soutiennent les entrepreneurs afin d'amener leurs idées au stade de la commercialisation et créent des entreprises pour commercialiser leur technologie dans le monde entier. Un exemple de cela est **Evok Innovations**, un fonds technologique de 100 millions de dollars cofondé par la BC Cleantech CEO Alliance, Cenovus Energy Inc. et Suncor. Suncor et Cenovus se sont engagées chacune à verser jusqu'à 50 millions de dollars sur 10 ans pour développer des technologies pour aider à relever les défis environnementaux et économiques les plus pressants de notre industrie.

La **Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)** regroupe les plus grands producteurs dans le secteur des sables pétrolifères au Canada afin de réunir l'expertise et la propriété intellectuelle dans le but d'accélérer le développement de technologies et d'améliorer la performance environnementale de l'industrie. Les secteurs axés sur l'environnement de la COSIA attirent les esprits les plus brillants du monde entier. Dans le cadre du NRG COSIA Carbon XPRIZE, une compétition internationale, des équipes du monde entier, y compris du Canada, prouvent que leurs technologies peuvent être déployées à plus grande échelle afin de transformer le CO₂ en produits utiles et de valeur.

Suncor est un membre actif du **Clean Resource Innovation Network (CRIN)**, qui vise à aider le Canada à devenir un leader mondial de la production d'hydrocarbures propres, de la source d'énergie à l'utilisation finale. Le réseau réunit l'industrie pétrolière et gazière, des innovateurs, des investisseurs, des entreprises en démarrage, des décideurs politiques, des incubateurs et des accélérateurs, des chercheurs et des étudiants. Il vise à établir des liens pour faire avancer les technologies à utiliser au Canada et présentant un potentiel d'exportation vers les marchés mondiaux, ce qui souligne l'impact possible que notre pays peut avoir pour aider à relever les défis mondiaux.

⁷ ESEIEH^{MD} est une marque déposée de LHarris Technologies Inc. aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays.

⁸ IHS Energy Special Report: Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.

INTÉGRATION DU RISQUE LIÉ AU CARBONE AU PROCESSUS DÉCISIONNEL

Suncor adopte une approche intégrée pour gérer le risque lié au carbone et incorpore le carbone dans son processus décisionnel de plusieurs façons.

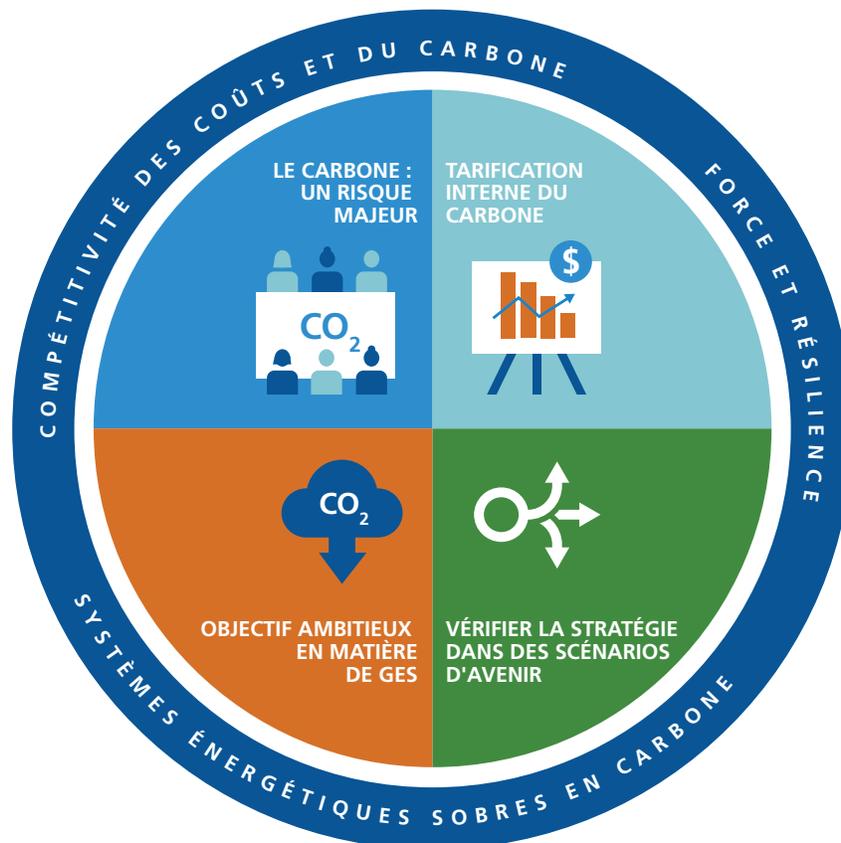
Le risque lié au carbone est considéré comme l'un des risques majeurs de Suncor. Ainsi, il fait l'objet d'un examen régulier par le conseil d'administration. Cela comprend l'examen des tendances externes, des trajectoires du risque lié au carbone et des plans de Suncor pour réduire ce risque. Tous les trimestres, le risque lié au carbone est également soumis au comité sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable du conseil d'administration pour une surveillance continue.

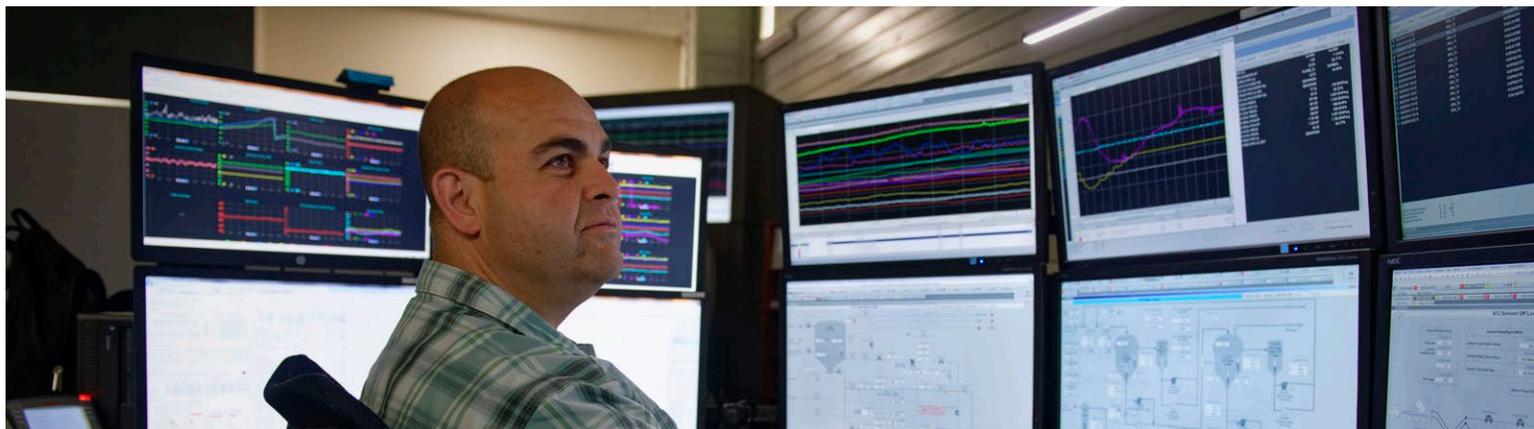
Chaque année, dans le cadre de notre processus intégré de planification commerciale normal, nous procédons à l'élaboration d'hypothèses sur la tarification pour une variété de variables économiques. Cela comprend une tarification du carbone de base et une tarification alternative du carbone pour tenir compte de la réglementation en vigueur et des effets prévus sur nos actifs. Ces hypothèses sont utilisées pour évaluer toutes nos activités, acquisitions, cessions, investissements et activités de planification stratégique. Un autre scénario tient compte d'une perspective plus large de la tarification future du carbone et sert de test de résistance, ce qui renforce la confiance dans les décisions en matière d'immobilisations.

En plus de la tarification du carbone, d'autres facteurs comme le prix du pétrole brut et les variations de la demande au fil du temps sont pris en compte dans le cadre des processus touchant les secteurs d'activité, l'immobilisation et la planification stratégique. Chaque secteur doit démontrer qu'il tient compte de ces facteurs importants et qu'il est en mesure de maintenir un taux de rendement acceptable, notamment en finançant ses immobilisations de maintien et en permettant à Suncor de maintenir et d'augmenter son dividende. Si le secteur ne peut respecter ces critères, il doit décrire les étapes nécessaires pour atteindre cette cible.

Notre modèle de gestion interne pour l'élaboration de projets et le développement d'actifs intègre la tarification du carbone et notre objectif en matière de GES avant d'engager des ressources importantes, et permet de bien comprendre toutes les occasions et tous les risques majeurs liés aux changements climatiques. Le processus permet d'analyser les options techniques, mais aussi de tenir compte du contexte réglementaire et de celui des intervenants externes dans le processus décisionnel.

À l'échelle de l'entreprise, nous concevons des scénarios pour évaluer la résilience de notre stratégie d'entreprise à long terme. Nous testons aussi l'ensemble de notre portefeuille par rapport à notre objectif à long terme en matière de GES pour nous assurer que celui-ci est réaliste.





LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN

Nous commençons à constater des efforts mondiaux pour réduire les émissions au moyen d'engagements nationaux définis conformément à l'Accord de Paris. Des technologies et des politiques élargies sont nécessaires pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, tout en atténuant les changements climatiques. La réduction des émissions sera réalisée à l'échelle du système énergétique de la façon la plus appropriée pour chaque région ou instance. Aucune solution unique ou simple ne permettra de relever ce défi.

Nous tenons compte des tendances générales suivantes dans le scénario de référence de nos perspectives énergétiques :

- La croissance prévue de la population, le besoin croissant d'énergie dans les économies en développement et le désir d'avoir une meilleure qualité de vie. C'est pourquoi nous croyons que la demande mondiale en énergie augmentera de façon constante. Une grande part de cette augmentation devrait venir des pays en développement en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique.
- Nous croyons que la dissociation de la croissance économique et des émissions de carbone est nécessaire pour changer fondamentalement la combinaison énergétique.
- Les engagements nationaux en matière de réduction des émissions pris dans le cadre de l'Accord de Paris favoriseront la tarification du carbone et les cadres stratégiques complémentaires qui devraient accélérer la proposition de technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique et la réduction des émissions; ils encourageront aussi l'adoption à plus grande échelle d'autres sources d'énergie sobres en carbone.
- Nous prévoyons que la demande en pétrole continuera d'augmenter jusqu'en 2040 environ en raison de la croissance de la population, de l'urbanisation et de la hausse du niveau de vie, mais le pourcentage de la consommation d'énergie mondiale représenté par le pétrole devrait diminuer.
- Compte tenu du déclin naturel, pour maintenir les niveaux de production actuels, sans parler de satisfaire à l'augmentation de la demande, il faudra investir dans une nouvelle production tirée des réserves mondiales de schiste, en eau profonde et de sables pétrolifères – un défi de taille si l'on tient compte de la réduction des investissements en capital à cause de la baisse des prix des marchandises au cours des dernières années.
- Nous nous attendons à ce que les coûts d'approvisionnement continuent d'être modérés par les efforts de l'industrie pour optimiser la production et investir dans les technologies.

Planification des scénarios

Nous utilisons des scénarios d'avenir énergétique à long terme⁹ pour tester notre stratégie d'entreprise. Tous ces scénarios sont plausibles et pourraient avoir des effets très différents sur notre environnement d'exploitation et notre stratégie commerciale. Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies jusqu'à ce que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques. Cette croyance est aussi appuyée par les prévisions d'organismes comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Energy Information Administration des États-Unis. Il sera difficile de satisfaire à cette demande si les prix du pétrole sont faibles ou hautement volatils.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois scénarios tiennent compte de l'aspiration mondiale actuelle qui vise la réduction des émissions de carbone. Ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politique essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à 450 ppm. En 2019, Suncor travaille actuellement au développement d'un scénario de 2 °C que nous pourrions utiliser pour tester notre stratégie d'entreprise au-delà de 2040.

Le chef de la direction, l'équipe de leadership de la haute direction et le conseil d'administration utilisent les scénarios chaque année afin d'évaluer la stratégie d'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques alternatives. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à un certain nombre de dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

⁹ Ces scénarios sont essentiellement fondés sur les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige de IHS Markit. Suncor a modifié les descriptions des scénarios afin qu'ils s'appliquent à ses activités.

Sommaires des scénarios¹⁰

AUTONOMIE

Dans le scénario Autonomie, l'avancement technologique et le changement sociétal rapides transforment le paysage énergétique, appuyés par un monde paisible et collaboratif.

- Il y a un virage du millénaire – l'accent est mis sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.
- La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.
- Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente un système énergétique largement électrifié.
- La mise au point d'une technologie d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.
- Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable.
- Économie stable et modérément forte.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.
- Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.
- L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit, mais n'étrangle pas l'approvisionnement.
- Il y a une chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.
- Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs à long terme continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.
- Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.
- Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces et à faible coût.

RIVALITÉ

Dans le scénario Rivalité, la croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.

- Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.
- La plus grande utilisation de technologies de pointe accroît la demande en énergie.
- Le pouvoir économique est transféré aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.
- La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.
- Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.
- Le gaz naturel et le GNL jouent un plus grand rôle dans le transport.
- La croissance de l'énergie renouvelable est robuste.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts élevés et à des normes rigoureuses.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- La forte demande énergétique mondiale est satisfaite par un approvisionnement diversifié.
- Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.
- Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande en produits raffinés.
- Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel, et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit avec quelques ralentissements cycliques.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les prix élevés et l'accès aux marchés favorisent une solide croissance des sables pétrolifères et des investissements dans des techniques d'extraction améliorées.
- On maintient l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

VERTIGE

Les conflits persistants et l'instabilité de la situation géopolitique sont au cœur de ce monde. L'instabilité économique, la répartition de la richesse déséquilibrée et la moins forte croissance du PNB dans l'ensemble caractérisent le scénario Vertige.

- Il y a une tendance internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.
- La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement; une certaine adoption des véhicules électriques.
- Les conditions météorologiques extrêmes mènent à de l'agitation sociale.
- L'aversion des investisseurs aux risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets nécessitant de grands investissements.
- Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des groupes d'intérêt et l'aversion des investisseurs aux risques.
- Le marché énergétique est instable et caractérisé par l'expansion et la récession.
- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le prix du pétrole se rétablit par rapport aux niveaux actuels, mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.
- Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limite la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.
- Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.
- Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.
- La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.

Indicateurs des scénarios

En plus de ces scénarios, nous définissons et mettons à jour chaque année des indicateurs qui sont des jalons afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Le monde est en constante évolution et parfois, la progression est plus rapide que prévu. La surveillance du rythme et de l'orientation du changement est une partie intégrante de notre travail d'établissement des scénarios et cela nous aide à élaborer et à évaluer des alternatives stratégiques pour notre entreprise en incorporant les événements, tendances et mesures enregistrés au Canada et ailleurs dans le monde.

Parmi les indicateurs, notons les changements de la demande et de l'offre énergétiques mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les tendances des données sur le climat, les politiques et les tendances des consommateurs ainsi que les progrès technologiques. Les indicateurs actuels démontrent ce qui suit :

- L'offre énergétique mondiale montre des signes d'une croissance de la demande mondiale pour toutes les formes d'énergie.
- La volatilité et l'incertitude dans les environnements géopolitiques et économiques mondiaux pourraient nuire à la croissance de l'économie mondiale.
- La technologie continue d'évoluer à un rythme rapide, ce qui entraîne une réduction des coûts et une amélioration de l'efficacité énergétique pour les producteurs et les consommateurs.
- Les priorités économiques et les tensions géopolitiques semblent nuire à la coordination des mesures en matière de changements climatiques.



UNE STRATÉGIE D'ENTREPRISE POUR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE EN ÉVOLUTION

L'industrie pétrolière et gazière mondiale vit actuellement un ajustement structurel majeur largement attribuable à la technologie ayant ouvert la porte à un nouvel approvisionnement en pétrole, tel que le pétrole de schiste, et réduit la courbe des coûts de l'approvisionnement. Il est essentiel de cibler l'orientation de l'industrie et les principaux facteurs d'influence à court et long terme alors que l'industrie s'adapte afin d'en ressortir plus forte et plus agile.

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor regroupe des actifs pétroliers non classiques. Notre perspective de l'avenir nous dit que c'est maintenant le moment de bien cibler notre avantage concurrentiel et de le mettre à profit.

Nous exploitons depuis plus de 50 ans les sables pétrolifères de l'Athabasca d'où nous tirons la plus grande partie de notre production. L'accès à une base de ressources de premier plan dans des gisements de la plus grande qualité dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca ainsi que des activités physiquement intégrées à grande échelle dans cette même région constituent un avantage stratégique. De plus, notre chaîne de valeur très intégrée nous permet de retirer la valeur totale de nos ressources.

En exploitant plusieurs grandes installations de sables pétrolifères dans cette région, nous sommes en mesure de tirer parti de synergies entre ces installations liées à leur emplacement et à des facteurs logistiques, ce qui nous permet d'accroître l'efficacité et la fiabilité, et d'optimiser et de réduire l'impact environnemental, y compris les émissions de GES.

Depuis quelques années, nous avons augmenté la fiabilité de nos installations, ce qui s'est traduit par des charges opérationnelles décaissées pour les activités du secteur Sables pétrolifères qui sont passées de 39,05 \$ par baril en 2011 à 25,25 \$ par baril en 2018.

Les conditions récentes du marché ont fourni des occasions de réunir une plus grande base de réserves. Notre acquisition en 2018 d'une participation additionnelle de 5 % dans la coentreprise Syncrude a fait passer notre participation totale à près de 59 %. Cet investissement contracyclique augmente notre production à un coût très intéressant par baril de capacité de production par rapport à un nouveau projet de portée et de nature similaires.

Cette acquisition accroît notre exposition à la tarification du carbone. Cependant, l'augmentation de notre participation dans Syncrude nous donne l'occasion de mettre à profit notre relation avec un exploitant expérimenté en mettant en œuvre un programme technologique solide afin de faire progresser davantage l'efficacité énergétique à notre usine de base et aux installations de Syncrude.

Bien que souvent décrits comme étant le bassin pétrolier le plus vulnérable à un scénario de faible demande en pétrole, nos actifs présentent paradoxalement, grâce à leur très longue durée d'exploitation et à leur faible taux de déclin, un avantage de taille en cas de baisse de la demande ou du prix du pétrole brut. Notre base de réserves de longue durée affiche de faibles coûts de découverte et d'exploration et présente un risque minimal à cet égard. En raison de leur nature, ces ressources exigent des investissements considérables au départ pour développer un projet, mais une fois l'infrastructure initiale en place, le gisement peut être mis en valeur graduellement pendant une longue période, sans risque associé à l'exploration et sans les capitaux élevés exigés par un nouveau projet. Les installations du secteur des sables pétrolifères ressemblent davantage à des usines de fabrication. Une fois en service, elles sont conçues pour durer 40 ans et plus à un taux de production régulier. Comme la production n'atteint pas rapidement un sommet suivi d'un déclin, chaque nouvelle expansion additionnelle contribue à sa croissance. Une fois les coûts d'immobilisations initiaux élevés amortis, une installation peut continuer de fonctionner avec de faibles coûts d'exploitation et uniquement du capital de maintien, et ce, tout en continuant à évaluer les occasions d'efficacité énergétique. Ces caractéristiques se traduisent par une occasion unique de faire avancer les technologies pour réduire les émissions compte tenu de la concentration d'actifs dans le bassin.

Les carburants de transport dans un avenir où le carbone sera réglementé

Nous prévoyons que notre production de brut en amont continuera d'approvisionner les marchés. De leur côté, nos activités de raffinage et de commercialisation en aval seront plus susceptibles de subir les effets de la dynamique de l'offre et de la demande de produits raffinés en Amérique du Nord.

Tous les paliers de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants plus sobres en carbone et, par conséquent, on s'attend à ce que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps. La réduction des émissions de GES du secteur du transport est sans doute l'un des

plus grands enjeux puisque le transport est essentiel à la productivité économique et que les carburants pétroliers liquides sont disponibles à un coût relativement bas et à une forte densité énergétique.

Nous nous attendons à ce que la demande d'essence ralentisse au cours des 10 prochaines années alors que les normes de rendement du carburant pour les véhicules légers entreront en vigueur et que les carburants de remplacement seront davantage utilisés. Nous ne prévoyons aucun effondrement de la demande de distillats à court terme en Amérique du Nord. Nous croyons que le diesel restera à plus long terme le carburant prédominant pour les camions de transport lourd, les avions, les navires et le transport ferroviaire, et nous entrevoyons une hausse de la demande compte tenu d'une activité économique accrue. Les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient neutraliser une partie de la croissance de la demande favorisée par la croissance économique.

Des pas de géants ont été faits jusqu'à maintenant sur le plan du rendement du carburant grâce à une réglementation ambitieuse et à l'adoption par les consommateurs de véhicules légers plus efficaces. Entre 2000 et 2010, les émissions associées au parc de véhicules au Canada sont passées de 193 g/km à 166 g d'équivalent CO₂/km, soit une baisse de 14 %. Avec le remplacement du parc de véhicules au cours de la prochaine décennie, la moyenne des émissions devrait atteindre 97 g d'équivalent CO₂/km d'ici 2025¹¹. Bien que l'avenue qu'emprunteront les États-Unis quant aux normes de rendement des véhicules demeure incertaine, il est techniquement possible de satisfaire à des normes encore plus rigoureuses. Grâce aux progrès technologiques réalisés du côté des moteurs et des systèmes d'entraînement et à la mise au point et à l'utilisation de matériaux plus légers, en se fondant sur la consommation de carburant par kilomètre parcouru, nous croyons que le moteur à combustion interne de l'avenir sera concurrentiel non seulement sur le plan des coûts, mais également sur le plan de l'intensité carbonique par rapport aux carburants de remplacement.

À notre avis, les véhicules hybrides, hybrides enchifables et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à modérer la croissance de la demande mondiale d'essence à long terme. Nous croyons cependant que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années en raison de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et du fait que ces derniers les connaissent bien.

Sans égard à l'environnement politique externe, Suncor prend les mesures pour réduire l'intensité des émissions des carburants liquides de plusieurs façons. Une de ces façons est notamment au moyen de mélanges de biocarburants. Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son essence. Les carburants de l'avenir pour les camions de transport lourd, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés. Nous évaluons des activités d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits et développer de l'éthanol plus sobre en carbone. Nous augmentons la teneur en biocomposants de notre diesel et de notre essence.

11 <https://www.pollutionprobe.org/pathways-initiative/>

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il est opportun d'investir dans la technologie pour l'adapter à nos activités. En 2019, nous avons investi dans [Enerkem Inc.](#), qui fabrique des biocarburants et des produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient enfouis. En plus d'un investissement financier, certains employés de Suncor ont été détachés à l'installation d'Enerkem à Edmonton. Nous avons aussi continué d'investir dans des entreprises du secteur des technologies des biocarburants, comme [LanzaTech](#).

En continuant de réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides, nous faisons évoluer et élargissons notre offre actuelle pour répondre à la demande croissante des clients. Par l'entremise de notre marque Petro-Canada, nous avons annoncé en 2019 la construction d'un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques dans plus de 50 stations-service Petro-Canada. Ces établissements proposeront des options universelles de recharge de divers véhicules électriques et offriront une expérience qui dépassera la norme actuelle au Canada. Nous avons investi dans des bornes de recharge rapide de niveau trois, une technologie qui amènera d'importants changements, dépassera les besoins actuels et permettra de satisfaire aux exigences futures en matière de recharge au Canada. Cette initiative emballante nous permet d'en apprendre davantage sur ce marché émergent, alors que nous continuons d'évaluer les options et de répondre aux besoins changeants de nos clients.

Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand projet de mise en valeur au large de la côte Est du Canada. Suncor exploite Terra Nova et détient une participation dans les projets Hibernia, White Rose et Hebron. Nous sommes un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle en mer du Nord britannique et nous avons élargi nos options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet à l'étape préalable à l'exploitation. Nous avons aussi acquis récemment une participation dans le champ Fenja en mer de Norvège. Sous réserve d'une gestion diligente du méthane produit, le pétrole brut extracôtier figure généralement parmi les sources de brut les plus sobres en carbone dans le monde.

Production d'énergie sobre en carbone et renouvelable

Nos scénarios en matière d'énergie indiquent que l'une des principales filières du système énergétique plus sobre en carbone est d'accroître considérablement la cogénération et la capacité de production d'énergie renouvelable, puis d'électrifier un plus grand pourcentage du système énergétique.

Suncor a commencé à produire de l'énergie renouvelable en 2002. Depuis, nous avons développé huit projets éoliens totalisant 395 MW. Aujourd'hui, nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation représentant une capacité de production de 111 MW. En mettant en œuvre de nouveaux projets d'énergie renouvelable et en vendant ensuite sa participation directe, Suncor est en mesure de générer un rendement du capital investi et des flux de trésorerie pour

permettre la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable. Suncor dispose d'un solide portefeuille d'installations de production d'énergie renouvelable à l'échelle du Canada qui permettra de réduire encore davantage l'intensité carbonique du réseau électrique dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan où le réseau électrique affiche une intensité carbonique élevée.

Nous étudions aussi la possibilité de développer notre première installation photovoltaïque solaire à échelle industrielle en Alberta pour compléter notre expérience dans le développement, la construction et l'exploitation de projets d'énergie éolienne. Dans le cadre de notre évaluation des investissements, nous évaluons les avantages économiques, environnementaux et sociaux, notamment les partenariats avec des communautés autochtones dans des projets d'énergie renouvelable. Cette activité génère également des droits d'émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités dans le secteur des sables pétroliers.

La nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction, de traitement et de raffinage du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de l'électricité à nos installations et achemine le surplus d'électricité au réseau, à une intensité carbonique inférieure à celle de toute autre production à base d'hydrocarbures. La cogénération a une grande valeur pour un système énergétique en transition, car en plus de fournir une source fiable d'électricité de base à faibles coûts pour gérer le caractère intermittent de l'énergie éolienne et solaire, elle peut remplacer de manière rentable l'électricité produite au charbon par de l'électricité beaucoup plus sobre en carbone. Suncor, qui dispose actuellement d'unités de cogénération à son usine de base des sables pétroliers, à Firebag et à Fort Hills, exporte l'électricité excédentaire sobre en carbone produite par ces unités au réseau provincial.

Grâce à sa capacité de production d'énergie renouvelable et de cogénération, Suncor fournit environ 900 MW à ses propres installations et exporte approximativement 400 MW vers le réseau électrique de l'Alberta.

Au fur et à mesure qu'on applique une réglementation portant sur le climat dans différentes régions, l'énergie renouvelable profite d'une plus grande expansion, ce qui peut améliorer la technologie, l'efficacité et les facteurs économiques. Doter les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d'optimiser l'intégration de l'installation au réseau électrique pourrait améliorer encore davantage l'efficacité. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d'électricité renouvelable, mais intermittente, et des sources d'électricité de base comme la cogénération.

En 2017, nous avons entamé le processus réglementaire pour potentiellement remplacer les chaudières au coke par deux unités de cogénération¹² à notre usine de base des sables pétroliers. En plus de fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'installation, les unités de cogénération pourraient exporter 800 MW d'électricité de plus vers le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta. Si le projet devait se réaliser comme prévu, la construction devrait commencer en 2020 et la mise en service des unités de cogénération devrait avoir lieu d'ici 2023.

12 Ce projet n'a pas été approuvé et est assujéti, entre autres, à la précision de la politique sur le climat.



Mobilisation de notre chaîne d'approvisionnement

Suncor intègre aussi de façon plus dynamique le développement durable dans sa chaîne d'approvisionnement. Par l'entremise de notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs, nous nous attendons à ce que nos associés commerciaux s'alignent sur notre approche en matière de développement durable et à ce que nous collaborions pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités où nous travaillons et de contribuer tous ensemble à la croissance économique. À cette fin, nous avons pris des mesures supplémentaires pour mobiliser nos fournisseurs à l'égard de leur rendement en matière de développement durable, notamment :

- en cernant les occasions et les risques liés au développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement
- en établissant des relations de collaboration avec les homologues et les fournisseurs
- en intégrant le développement durable à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et aux activités dans les marchés, et à la culture de logistique sur le terrain

Notre première de quatre étapes consistait à examiner les codes de conduite, les réponses au CDP et les rapports sur le développement durable de nos fournisseurs. Nous avons évalué la performance des fournisseurs auprès desquels nous dépensons un montant se situant

dans la portion correspondant à plus de 50 % de nos dépenses annuelles. Cette évaluation nous a permis de constater que 90 % de ces fournisseurs produisent des rapports publics sur le développement durable, et que 42 % font des rapports au CDP.

Nous avons aussi organisé des réunions avec les fournisseurs stratégiques au cours desquelles nous avons partagé les objectifs de développement durable et la façon dont les entreprises peuvent collaborer pour permettre une amélioration continue. Ces réunions ont entraîné de nouvelles questions de préqualification qui intègrent de multiples facteurs de développement durable, notamment la performance en matière de GES et l'établissement d'objectifs.

Pour les demandes de proposition précises, nous rédigeons la prochaine version de notre questionnaire sur les suppléments de développement durable pour tous les fournisseurs potentiels qui répondent aux demandes de proposition de Suncor. Ce nouveau questionnaire devrait être lancé plus tard en 2019.

Enfin, comme nous savons que les relations de collaboration nous aideront à faire avancer l'approche en matière d'approvisionnement durable, nous planifions actuellement la tenue d'un forum sur le développement durable de la chaîne d'approvisionnement avec les fournisseurs de produits et de services au cours du quatrième trimestre de 2019. Ce travail nous permettra d'explorer davantage les occasions avec les partenaires actuels et potentiels et de créer plus d'occasions d'impact environnemental et social au sein de Suncor et sur le marché.



POLITIQUE SUR LE CARBONE ET INCIDENCES SUR SUNCOR

Depuis la ratification de l'Accord de Paris, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable vers un système énergétique sobre en carbone, tout en répondant à l'augmentation continue de la demande énergétique mondiale.

Gouvernement fédéral du Canada

Le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* du gouvernement fédéral du Canada à l'échelle du pays exige que chaque province mette en œuvre une politique de tarification du carbone, dont la rigueur globale équivaut à une tarification minimum de 20 \$ la tonne en 2019, qui atteindrait 50 \$ la tonne au cours des quatre prochaines années. Les provinces et les territoires qui ne se conforment pas à cette politique sont assujettis au pouvoir d'intervention du gouvernement fédéral en matière de tarification du carbone. Les provinces et les territoires qui ont accepté volontairement le plan du gouvernement fédéral peuvent employer les recettes comme bon leur semble selon la situation particulière de la région, notamment en protégeant les industries à forte intensité carbonique exposées aux échanges commerciaux. Les provinces qui ne l'ont pas accepté volontairement et qui ont des politiques inadéquates sont assujetties au pouvoir d'intervention du gouvernement fédéral. Dans ces territoires, les recettes tirées de la tarification du carbone sont habituellement recueillies de deux catégories.

- une taxe sur le carbone visant les consommateurs sur tous les combustibles fossiles, où la majorité des recettes recueillies sont retournées aux citoyens sous forme de rabais, et non aux gouvernements provinciaux.

- pour protéger la compétitivité du secteur industriel, un système de tarification fondé sur le rendement pour les installations industrielles qui émettent 50 000 tonnes d'équivalent CO₂ ou plus par année; les plus petites installations ont la possibilité d'y participer.

Le gouvernement fédéral consulte l'industrie pour connaître la meilleure façon d'utiliser les recettes tirées de la tarification du carbone afin de l'aider à réduire ses émissions.

Incidence de la réglementation canadienne sur les changements climatiques

Nos perspectives sur la tarification du carbone présumant qu'elle atteindra 100 \$/tonne et s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions d'ici 2040. Étant donné que la plupart de nos installations sont actuellement réglementées par divers régimes de tarification du carbone, l'incidence de nos perspectives est intégrée à nos hypothèses de planification.

En fonction de l'aperçu des nouveaux règlements sur les émissions, nous avons mis à jour nos estimations de coûts. Le coût moyen pondéré après impôt par baril de production pour l'ensemble de la production pour la période de 2019 à 2028 a augmenté par rapport à 2018 et est désormais estimé à une moyenne de 0,70 \$/baril.¹³

Alberta

En avril 2019, l'Alberta a élu un nouveau gouvernement provincial qui a éliminé la portion payée par le consommateur de la taxe sur le carbone de l'Alberta et réduit la taxe globale imposée à l'industrie. Cependant, et pour le reste de 2019, les entreprises de l'Alberta continueront d'être régies en vertu du règlement Carbon Competitiveness Incentive Regulation (CCIR), au prix actuel de 30 \$ la tonne à l'échelle de l'économie. À compter de 2020, les entreprises en Alberta seront régies en vertu du nouveau programme Technology Innovation and Emission Reduction Fund (TIER), qui n'a pas encore été élaboré. Le programme TIER devrait être conçu à l'image de l'ancien Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), en place entre 2007 et 2017. Un peu comme le SGER, le TIER s'appliquera aux installations qui émettent plus de 100 000 tonnes de dioxyde de carbone (ou l'équivalent) par année. Cela nécessitera des réductions de l'intensité carbonique des activités industrielles de 10 % par année par rapport aux données de référence. Les producteurs d'électricité seront nécessaires pour respecter la norme « good-as-best-gas », similaire au règlement CCIR actuel. Sans égard à la méthodologie (c.-à-d. SGER, CCIR ou TIER) Suncor continue d'appuyer les politiques de tarification du carbone conçues pour atténuer l'incidence sur la compétitivité dans les secteurs exposés aux échanges comme l'industrie pétrolière et gazière, tout en continuant d'améliorer le rendement en matière d'émissions. Comme il n'existe pas d'approche universelle en matière de tarification du carbone dans le monde, nous reconnaissons que la politique de premier plan inclut une tarification du carbone.

La loi *Oil Sands Emissions Limit Act* comprend un plafond sur les émissions attribuables à l'exploitation des sables pétrolifères de 100 mégatonnes d'ici 2030¹⁴. En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du secteur demeurent inférieures au plafond. Le plafond sur les émissions devrait encourager l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts dans l'industrie de mise en valeur des sables pétrolifères.

Ontario

En juin 2018, l'Ontario a annoncé qu'elle ne participait plus au programme de plafonnement et d'échange WCI, car elle compte créer son propre système de performance des émissions, visant à répondre à la rigueur globale du pouvoir d'intervention du gouvernement fédéral. Entre-temps, l'Ontario est devenue assujettie à ce pouvoir. La raffinerie de Sarnia et l'usine d'éthanol de St. Clair de Suncor sont des installations réglementées en vertu du régime fédéral de tarification fondé sur le rendement et elle reçoit des droits d'émission, une mesure visant à conserver la compétitivité du secteur. Suncor travaillera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats escomptés.

Québec

La raffinerie de Suncor au Québec est réglementée par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western Climate Initiative (WCI). Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un étalon de rendement qui tient compte de la compétitivité dans un contexte exposé aux échanges commerciaux. Les fournisseurs de carburant doivent acheter des allocations pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de tarification du carbone à la consommation de carburant.

Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent environ 25 % des émissions totales au Canada. Les instances partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

Le règlement *Renewable and Low Carbon Fuel Requirement Regulation* de la Colombie-Britannique exige que les fournisseurs de carburants respectent une cible d'intensité du carbone applicable au volume provincial total de carburants, soit en mélangeant des quantités additionnelles de carburants renouvelables, soit en investissant dans l'infrastructure des carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants de remplacement exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au diesel.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application à l'échelle nationale d'une Norme sur les carburants propres qui demeure en cours d'élaboration.

Réglementation sur les GES aux États-Unis

La U.S. Environmental Protection Agency (U.S. EPA) a établi un règlement imposant à toutes les grandes installations (définies comme des installations émettant plus de 25 000 tonnes d'équivalent de CO₂ par année, ce qui s'applique à la raffinerie Suncor à Commerce City, au Colorado) de déclarer leurs émissions de GES. L'administration en poste étudie le règlement de la U.S. EPA. En juin 2017, le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris a été annoncé. L'administration en poste a également cassé un certain nombre de décisions prises par l'administration précédente. Des efforts ont également été entrepris par l'État pour adopter une loi demandant aux entités de déclarer les émissions de GES. Suncor continue de suivre la situation de près. Le résultat de ces changements en ce qui a trait aux émissions de GES n'est pas défini et l'impact sur Suncor, notamment sur la raffinerie de Commerce City, au Colorado, est incertain au moment de la publication.

13 Les changements réglementaires en 2018-2019 ont contribué à la modification du coût par baril. Les changements d'une année à l'autre sont principalement attribuables à l'allocation basée sur la production pour la mise à niveau, conformément au règlement Carbon Competitive Incentive Regulation (CCIR) de l'Alberta. L'élaboration de politiques sur les émissions de carbone continue de fluctuer en raison d'un haut niveau d'incertitude.

14 Les émissions attribuables à la production d'électricité par cogénération sont exclues de cette limite, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10-Mt.



RÉSILIENCE DES INSTALLATIONS FACE AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Suncor évalue les risques propres à ses actifs physiques à la lumière des divers risques opérationnels potentiels auxquels ces actifs pourraient être exposés, incluant le risque que représentent les conditions météorologiques extrêmes potentielles dans le cadre d'activités menées dans les régions où nous sommes présents. Suncor gère ces risques par la conception des installations et des méthodes d'exploitation. Elle souscrit également, le cas échéant, une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 à $+40$ °C et sont bâties pour résister aux conditions météorologiques extrêmes. Les périodes prolongées de froid extrême les forcent à fermer à certaines périodes pour assurer la sécurité des travailleurs et éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement et sont donc beaucoup moins exposées à ce risque.

Ouragans et icebergs

Terra Nova, l'installation de Suncor au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploitée à la limite de la zone des tempêtes de vents de l'Atlantique, une région sujette aux ouragans et à la présence d'icebergs. Les risques associés à la saison des ouragans sont gérés par un système de suivi continu des conditions météorologiques qui surveille les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord. Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous gérons ce risque dans le cadre de la conception des installations et à l'aide d'un système de surveillance continue du positionnement des icebergs. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet de dégager la plateforme flottante et de la déplacer dans des eaux plus sûres, ce qui protège l'actif et atténue les risques pour l'environnement, mais interrompt la production.

Précipitations, sécheresses et feux de forêt

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements, pourraient compromettre sa capacité à les exploiter. Les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver sont gérées en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet. Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région souffrant de stress hydrique et les réductions potentielles de l'approvisionnement en eau pourraient exiger l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, ce qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où Suncor exerce ses activités qui est géré à l'aide de plans d'intervention visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels.

Les installations de valorisation des sables pétrolifères de Suncor sont situées dans la forêt boréale du Canada et les feux de forêt constituent un risque pour ses activités et les collectivités avoisinantes. Pour atténuer ce risque, nous gérons nos installations de production conformément aux recommandations de [FireSmart](#). Nous disposons de plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour assurer une gestion efficace des situations d'urgence liées aux feux de forêt. Suncor est également partenaire avec d'autres exploitants et la municipalité régionale de Wood Buffalo dans des ententes d'entraide mutuelle pour gérer collectivement les situations d'urgence.

REMARQUES CONCERNANT LES DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

1. Délimitations du rapport

Les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la part de Suncor), et nos intérêts dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises ne sont pas inclus.

2. Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance :

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Usine de base du secteur Sables pétrolifères) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015), et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Amont (Fort Hills)
- d. Les données pour le secteur Amont (Activités in situ du secteur Sables pétrolifères) comprennent la production de bitume tiré des sables pétrolifères aux installations de Firebag et de MacKay River et l'infrastructure connexe.
 - › Le secteur Amont - Exploration et production (E et P) comprend :
 - › Le navire NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada.
 - › Les actifs terrestres de gaz naturel nord-américains du secteur E et P exploités par Suncor. Les actifs ont subi des dessaisissements importants entre 2013 et 2015 et en 2018, Suncor a vendu ses propriétés foncières minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique à Canbriam Energy Inc.
- e. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur E et P sont disponibles à www.suncor.com.
- f. Le secteur Aval (Raffinage et approvisionnement) comprend des activités de raffinage à Montréal, Sarnia, Edmonton et Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com.
- g. Le secteur Énergie renouvelable comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.

3. Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le présent rapport (et nos rapports sur le développement durable de 2014 à 2018) utilise les PRP sur 100 ans émis par le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Les estimations prospectives touchant les GES sont établies à partir des prévisions de production et les méthodologies actuelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.

- a. Les données sur les émissions de GES entre 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, ou celles des installations de l'ancienne société Petro-Canada, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en activité pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- b. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- c. L'intensité des émissions pour l'ensemble de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts internes de produits. La production nette obtenue correspond aux ventes de produits sur le marché de Suncor. C'est pourquoi la somme de l'intensité des émissions de GES par unité commerciale ne correspondra pas à l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de Suncor.
- d. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées auprès de l'usine de cogénération de tiers TransCanada. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- e. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et approvisionnement ne font pas déduction des transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont liées à l'énergie qui sont la conséquence de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (p. ex., achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions indirectes de GES (portée 3) comprennent les achats d'hydrogène auprès d'un tiers et les volumes de CO₂ vendus par nos installations à des tiers aux fins de traitement, et peuvent varier d'une année à l'autre selon la demande des fournisseurs. Ceci est conforme aux exigences de déclaration des gouvernements provinciaux. Les autres émissions de portée 3 comprennent :
 - › le transport aérien (vols commerciaux et vols nolisés)
 - › les installations (Suncor Energy Centre, Est du Canada et États-Unis)
 - › les services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs

- › les véhicules de parc sur place
- › les sites d'hébergement
- i. L'écart d'une année à l'autre des émissions indirectes (portée 3) entre 2016 et 2018 est attribuable aux éléments suivants :
 - › déclaration d'une plus grande quantité d'information (ensemble de données plus complet qu'en 2017)
 - › coefficients d'émission mis à jour aux fins d'uniformité
 - › modifications de la portée
 - › données réelles plutôt que données estimées
- j. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour favoriser les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès par rapport à cet objectif, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données dans la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions directes provenant de nos activités.

4. Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) d'autres installations de Suncor.
- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique pour la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.
- e. Suncor a amélioré l'uniformité et mis à jour la portée des émissions directes et indirectes.

MISES EN GARDE

Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Renseignements de nature prospective

Le présent document renferme des renseignements prospectifs et des énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs »), au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent des références à ce qui suit : que Suncor continuera d'être un partenaire actif alors que le monde cherche à résoudre ce dilemme en matière de climat et d'énergie et que Suncor jouera un rôle important en investissant dans la technologie et l'innovation pour réduire les émissions de GES et continuera de collaborer avec les autres pour nous aider tous à passer à un avenir sobre en carbone, la croyance que Suncor et le Canada occupent une position unique pour continuer à offrir l'énergie dont le monde a besoin, l'attente selon laquelle nous aurons besoin de tous les types d'énergie et qu'aucune solution ou filière ne pourra relever le défi à elle seule et les raisons qui justifient ces croyances; la croyance que la quantité d'énergie dont le monde aura besoin continuera d'augmenter et, pour éviter les pires impacts des changements climatiques, le monde devra collectivement s'attaquer au défi des émissions associées à cette croissance en prenant des mesures de façon urgente; les énoncés à propos de l'objectif de réduction de l'intensité des émissions de Suncor, les impacts de celui-ci, la croyance que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif, la croyance que d'autres avancées technologiques seront requises pour atteindre l'objectif, les aspects clés sur lesquels se concentre Suncor pour atteindre son objectif et l'impact potentiel de tels aspects et les principes qui guident la mise en place de l'objectif; les énoncés à propos de notre avenir énergétique, notamment les facteurs et tendances qui devraient le façonner; les attentes quant à la demande d'énergie, de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de biocarburants, de diesel et d'autres sources d'énergie ainsi que les raisons qui justifient ces attentes; la croyance que le nombre d'entreprises publiant des données sur le risque lié au climat continuera de croître; que Suncor continuera de prendre les mesures requises pour développer un scénario d'une hausse de 2 °C allant au-delà de 2040 à inclure dans l'examen de sa stratégie d'entreprise et qui permettra une mise à jour sur ce processus l'an prochain; les exigences prévues pour atteindre les buts et les objectifs de l'Accord de Paris; la croyance que l'innovation technologique et énergétique a le potentiel de faire passer la réduction des émissions d'une phase d'évolution à un changement fondamental; l'attente que les nouvelles technologies de production de pétrole et d'extraction permettront d'améliorer la compétitivité de Suncor sur le plan des coûts et de l'intensité carbonique; la croyance que Suncor continuera de répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité carbonique et la raison qui justifie cette croyance; la croyance que Suncor planifie efficacement en vue de conjonctures éventuelles; que la vaste base de réserves à long terme de Suncor entraîne des coûts d'exploration et un risque beaucoup plus faibles, ce qui permet à Suncor de continuer à générer de la valeur pour les actionnaires; les attentes à propos de l'augmentation de la capacité de production d'électricité sobre en carbone et que cela permettra de répondre à nos propres besoins tout en réduisant l'intensité carbonique du réseau électrique de l'Alberta; la croyance qu'une tarification généralisée du carbone peut être un mécanisme clé du marché pour réduire les émissions; l'attente à propos de la mobilisation des groupes d'intérêt et ses avantages anticipés; les énoncés à propos du TCFD, y compris les avantages prévus de la divulgation de l'information financière liée au climat et le fait qu'il faut connaître le contexte global pour dresser un tableau exhaustif du rendement d'exploitation, de la planification stratégique et de la gestion des risques; la croyance que l'intensité des émissions liées à la production de pétrole brut ne demeurera pas statique au cours des prochaines années et que la technologie et l'innovation permettront d'abaisser l'intensité carbonique et que la compétitivité sur le plan du carbone sera aussi importante que la compétitivité sur le plan des coûts; les énoncés à propos du projet Fort Hills, y compris l'attente selon laquelle l'intensité des GES continuera de diminuer, alors que l'exploitation de l'installation se stabilise à la capacité nominale et que le traitement des mousses au solvant paraffinique plus sobre en carbone permettra d'atteindre une intensité des GES de la production comparable au baril de brut moyen raffiné aux États-Unis; les estimations des émissions et de l'intensité de GES futures de Suncor; les énoncés à propos de l'occasion potentielle de développer notre première installation photovoltaïque à échelle industrielle en Alberta; les attentes à propos de la technologie et des impacts et avantages prévus de celle-ci, notamment la technologie conçue, développée ou testée par Suncor et ses partenaires dont les technologies d'extraction in situ, SAGD, Solvant+, EASE, ESEIEH^{MD}, le procédé DGMV à solvant en expansion, les technologies à base de chaleur et de solvant pour l'extraction non aqueuse, les technologies à base de solvant seulement, les technologies vapeur-solvant, le traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température, la technologie de craquage thermique modéré, les technologies de forage des puits, les technologies innovantes de sous-surface, la co-injection de gaz alternative, les résidus de traitement de

mousse, l'installation de démonstration in situ, le procédé DGMV LITE, les améliorations des puits, la solution d'entreposage aquatique permanente, le lac de kettle de démonstration, le traitement des mousses au solvant paraffinique, les systèmes de transport autonome, la tourbière Nikanotee et la technologie d'ultrafiltration membranaire des eaux usées; la croyance que la solution pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts sera une solution hybride combinant des technologies que nous développons et que certaines de ces technologies pourraient être appliquées aux installations existantes ou aux nouvelles installations ce qui permettrait, si elles s'avèrent efficaces, de réduire l'intensité de nos émissions de GES; le scénario de référence des perspectives énergétiques de Suncor, notamment les tendances qu'on y retrouve; les scénarios à long terme sur l'avenir énergétique utilisés pour tester la stratégie commerciale et de croissance de Suncor, les tendances qui les façonnent et l'incidence prévue des scénarios sur les marchés de l'énergie en général et sur Suncor plus particulièrement; les occasions de faire progresser l'efficacité énergétique avec Syncrude; l'attente selon laquelle les installations de valorisation des sables pétrolifères, une fois en service, dureront 40 ans et plus à un taux de production régulier et peuvent continuer de fonctionner avec de faibles coûts d'exploitation et un faible capital de maintien et représentent une occasion unique de faire avancer les technologies pour réduire les émissions; l'attente selon laquelle notre production de brut en amont continuera d'approvisionner les marchés de pétrole mondiaux; les attentes de Suncor relativement au contexte du ravitaillement dans le domaine du transport, les facteurs à l'origine de ces attentes et les impacts de celles-ci; les attentes à propos des émissions des parcs automobiles et des moteurs à combustion interne à l'avenir; les attentes à propos des véhicules hybrides, hybrides enchâssés et électriques; les énoncés à propos de la construction et de l'exploitation d'un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques, notamment que cela nous permettra d'en apprendre plus sur ce marché émergent tout en continuant d'évaluer les options et de répondre aux besoins changeants des clients et l'échéancier associé à ce projet; que les occasions se sont présentées en raison de la nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction et de traitement du pétrole brut; l'impact de la portée sur l'énergie renouvelable et la croyance que l'ajout de batteries de stockage dans les parcs éoliens et solaires pourrait améliorer encore davantage l'efficacité; les énoncés à propos du remplacement des chaudières au coke par des unités de cogénération, incluant la quantité d'électricité qui pourrait être exportée vers le réseau provincial et l'échéancier associé à ce projet, l'échéancier associé à ce projet et les facteurs qui devraient avoir une incidence ou non sur l'approbation de ce projet; la croyance que l'intégration du développement durable à notre chaîne d'approvisionnement agira comme un facteur de changement, et que les processus seront utilisés pour favoriser l'intégration; l'incidence prévue de la réglementation canadienne sur les changements climatiques et les attentes au sujet des mesures et des secteurs d'intérêt des gouvernements du monde entier relativement à la transition à un système énergétique plus sobre en carbone; la résilience des installations de Suncor face aux conditions météorologiques extrêmes, incluant les températures extrêmes, les ouragans, les icebergs, les précipitations, les sécheresses et les feux de forêt, notamment l'impact attendu des efforts d'atténuation de Suncor dans le cas de ce type d'événements; et l'incidence prévue de nos perspectives sur la tarification du carbone. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « prévu », « estime », « planifie », « a l'intention de », « croit », « projets », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « peut », « vise », « devrait », « potentiel », « occasion » et autres expressions analogues.

Les renseignements et énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que Suncor a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés, et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, les services et l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; le développement et l'exécution des projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La dernière notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires et les autres documents déposés périodiquement par Suncor auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR

Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ne sont pas prescrites par les Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport annuel de Suncor destiné aux actionnaires daté du 28 février 2019. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 daté du 24 février 2014. Cette mesure financière hors PCGR n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette mesure hors PCGR est incluse parce que la direction l'utilise pour évaluer le rendement des activités du secteur Sables pétrolifères. Par conséquent, elle ne doit pas être utilisée isolément ni comme substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

bep – Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Comme la valeur du ratio établi sur la base du prix courant du pétrole brut par rapport au gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence énergétique de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Les mètres cubes équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403-296-8000
Suncor.com

